



SPL OSER

Auvergne-Rhône-Alpes

RAPPORT ANNUEL DES MANDATAIRES

RAPPORT DE GESTION ET RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2025

<https://spl-oser.fr/>

Bureaux : 5 rue Eugène Faure – 38000 GRENOBLE

Tél. 04 76 22 55 34 – contacts.spl@spl-oser.fr

R.C.S. LYON 791 623 069 – APE 7112B – TVA FR 80 791 623 069

Exercice clos le 31/12/2025

Contexte :

Il est rappelé qu'à la suite de la loi du 10 août 2018 pour un Etat au service d'une société de confiance (L. n° 2018-727, 10 août 2018), l'établissement du rapport de gestion n'est obligatoire que pour les grandes Sociétés Anonymes. Une grande S.A est une société anonyme qui, au titre du dernier exercice comptable clos, et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants sont dépassés :

- 4 M€ pour le total du bilan
- 8 M€ pour le montant net du chiffre d'affaires
- 50 pour le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice.

Il est précisé que le Conseil d'Administration du 8 avril 2019 a décidé de poursuivre la production du rapport de gestion dans un esprit de clarté et de transparence.

Il est également rappelé l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) :

« Les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance. Ce rapport, dont le contenu est précisé par décret, comporte des informations générales sur la société, notamment sur les modifications des statuts, des informations financières, le cas échéant consolidées, ainsi que les éléments de rémunération et les avantages en nature de leurs représentants et des mandataires sociaux. Lorsque ce rapport est présenté à l'assemblée spéciale, celle-ci en assure la communication immédiate aux organes délibérants des collectivités et groupements qui en sont membres, en vue du débat mentionné au présent alinéa »

Depuis la clôture de l'exercice 2022, les informations du rapport de gestion et du rapport d'activité intègrent le « rapport des mandataires ». Ce rapport s'appuie notamment sur :

- Sur les articles L.232-1 et L.225-100-1 du Code de commerce liés au rapport de gestion d'une société ;
- La loi 3DS du 21 février 2022 (article 210) exige que chaque année, les organes délibérants des collectivités « se prononcent après un débat sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants au conseil d'administration ». Le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022, entré en vigueur le 1er janvier 2023, en précise le contenu.

Ce « rapport des mandataires » a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant de chaque collectivité une information complète sur la société et son activité, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle.

Ce rapport contribue au renforcement de la notion juridique du contrôle analogue propre aux SPL.

Les assemblées délibérantes des collectivités possédant un siège au Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Spéciale doivent donc délibérer afin de prendre acte de ce rapport.

SOMMAIRE

I. Présentation de l'Epl	5
1. Edito du Président.....	5
2. Informations générales	6
3. Objet social – Domaines d'activité	7
4. La SPL OSER, une société au côté des collectivités	7
5. Evolution du nombre d'actionnaires	8
6. Répartition du capital social	8
7. La gouvernance	9
a - Composition du conseil d'administration.....	9
b - Les représentants à l'assemblée spéciale	10
c - Les représentants à l'assemblée générale des actionnaires.....	11
d - Situation des mandats des administrateurs.....	12
II. Principales activités, opérations de l'année écoulée et situation financière.....	19
1. Principales activités et opérations de l'année	19
a - Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé	19
b - Analyse de l'évolution des affaires	20
II.1.b.1. Activité économique.....	20
c - Communication Collectivités et SPL OSER.....	21
II.1.c.1. Organisation interne et adaptation aux besoins.....	22
II.1.c.2. Evolution du chiffre d'opérations sur 7 ans.....	23
II.1.c.3. Changement dans le mode de réalisation.....	24
II.1.c.4. Utilisation des instruments financiers.....	24
2. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice.....	25
II.2.a.1. Activité économique.....	25
II.2.a.2. Trésorerie	25
II.2.a.3. Vie sociale.....	25
II.2.a.4. Recrutement.....	25
3. Activités en matière de recherche et de développement	25
4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir	25
5. Etablissements.....	26
II.5.a.1. Etablissements ayant une activité salariée	26
II.5.a.2. Etablissements sans activité salariée et liés à l'activité des B.E.A.....	26
6. Participation des salariés au capital.....	26
7. Exposé sur les résultats économiques et financiers	27
a - Exposé.....	27
b - Situation financière sur 3 ans.....	29
c - Présentation du chiffre d'affaires sur 3 ans.....	30
d - Analyse de l'évolution des résultats.....	30
e - Présentation des comptes annuels	30
II.7.e.1. Affectation du résultat.....	31
II.7.e.2. Rappel des dividendes distribués au cours de 3 exercices précédents.....	31
II.7.e.3. Dépenses non déductibles fiscalement.....	31
II.7.e.4. Informations sur les délais de paiement.....	31
f - Répartition du chiffre d'affaires par clients	33
g - Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique	34
8. Performance énergétique – Résultats.....	35
9. Perspectives de développement	36
a - Analyse du carnet de commande.....	36

III. Etat des relations entre la collectivité et l'Epl.....	37
1. Contrats signés entre les collectivités et la SPL OSER dans l'année	37
IV. Etat des prises de participation - Situation du groupe	39
V. Evolutions statutaires et de l'actionnariat intervenues dans l'année.....	40
1. Evolutions statutaires.....	40
<i>a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année</i>	<i>40</i>
<i>b - Historique des 5 dernières années.....</i>	<i>40</i>
2. Evolutions de l'actionnariat	41
<i>a - Composition de l'actionnariat et évolution au cours des trois dernières années</i>	<i>41</i>
<i>b - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année.....</i>	<i>42</i>
<i>c - Historique des 3 dernières années.....</i>	<i>42</i>
3. Changements intervenus au cours de l'exercice	43
VI. Bilan de gouvernance	44
1. Réunions du conseil d'administration.....	44
2. Réunions de l'assemblée spéciale.....	45
45	
3. Réunions de l'assemblée générale	46
4. Décisions du Comité d'Engagements et des Investissements en 2025	47
5. Informations sur la rémunération et la durée du mandat des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux	47
6. Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société	47
<i>a - Principaux risques et incertitudes</i>	<i>47</i>
<i>b - Contrôle interne</i>	<i>48</i>
<i>c - Contrôles externes.....</i>	<i>48</i>
7. Contrôle analogue.....	48
<i>a - Contexte.....</i>	<i>48</i>
<i>b - Capitaux propres.....</i>	<i>48</i>
<i>c - Gouvernance.....</i>	<i>48</i>
<i>d - L'Assemblée Spéciale (A.S.).....</i>	<i>49</i>
<i>e - Le Conseil d'Administration (C.A.).....</i>	<i>49</i>
<i>f - Le Comité d'Engagements et des Investissements (C.E.I.).....</i>	<i>50</i>
<i>g - La Commission d'Appels d'Offre (C.A.O.).....</i>	<i>50</i>
<i>h - Les Assemblées Générales.....</i>	<i>50</i>
<i>i - Le pacte d'actionnaires</i>	<i>51</i>
<i>VI.7.i.1. Spécificités du pacte d'actionnaires.....</i>	<i>51</i>
<i>VI.7.i.2. Pacte d'actionnaires : Historique et durée.....</i>	<i>51</i>
<i>j - Activité.....</i>	<i>51</i>
VII. Annexes	53
Annexe 1 - Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours	54
Annexe 2	57
Annexe 3 – Comptes annuels.....	83

I. PRESENTATION DE L'EPL

1. Edito du Président

La rénovation énergétique des bâtiments est devenue ces dernières années un sujet important sur lequel de nombreux acteurs aux compétences très larges, s'impliquent fortement au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La SPL OSER est désormais sollicitée par de nombreuses collectivités locales.

Sa spécialisation sur un mode de réalisation via les marchés publics globaux de performance énergétique permet d'apporter aux Maîtres d'Ouvrages publics un appui opérationnel mutualisé et un engagement contractuel des consommations d'énergie.

Cette année 2025, qui est la treizième année d'activité de la Société, aura été marquée par une quatrième année en forte activité et une croissance de la société. Un grand nombre d'opérations était en phase réalisation, ce qui mobilise fortement les équipes de la SPL sur l'ensemble du territoire. Le montant des dépenses sur les opérations pour le compte des collectivités se maintient à un niveau élevé du fait du grand nombre de rénovations énergétiques en phase travaux sur cette année.

2. Informations générales

DENOMINATION ET SIGLE	SPL D'EFFICACITE ENERGETIQUE – SPL OSER
OBJET SOCIAL / SECTEUR ACTIVITE	Rénovation énergétique des bâtiments publics
DATE DE CREATION	21/03/2013
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	101, Cours Charlemagne CS 20033 69269 LYON CEDEX 02
POUR TOUTES CORRESPONDANCES	5, Rue Eugène Faure 38000 GRENOBLE Les bureaux principaux de la société sont situés au Bâtiment LE PALLADIUM – 5, Rue Eugène Faure – 38000 Grenoble. La SPL OSER loue ces bureaux à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La SPL OSER loue également des bureaux au Bâtiment HEVEA – 2, Rue Professeur Zimmermann – 69007 Lyon ; et à la Maison Napoléon – 27, Rue Saint Robert – 63100 Clermont-Ferrand.
ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE	Société Anonyme à Conseil d'Administration Conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, nous précisons que le conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce. Lors de sa réunion du 31 mai 2013, il a opté pour la séparation des fonctions de président et de directeur général.
NOM DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Monsieur ERIC FOURNIER La présidence du conseil d'administration est assurée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes représentée par M. Eric FOURNIER, désigné à cette fonction par le conseil d'administration du 25 avril 2016 pour la durée de son mandat d'administrateur. Le mandat a été renouvelé le 19 novembre 2021 pour la durée de son mandat d'administrateur.
NOM DU DIRECTEUR GENERAL	Monsieur PHILIPPE TRUCHY Le Directeur général est Monsieur Philippe TRUCHY, désigné par délibération du conseil d'administration du 31 mai 2013 et renouvelé lors du conseil d'administration du 25 avril 2016, du 8 avril 2019, du 4 avril 2022 puis du 2 avril 2025 pour un nouveau mandat expirant lors du conseil d'administration convoquant l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice 2027.
NOMBRE DE SALARIES (contrat de	21 salariés

travail en cours à date de clôture)	Au 31 décembre 2025, l'effectif de la société se composait de 21 salariés, qui représentent 17.78 ETP à cette date (et 18.83 ETP en moyenne sur l'année), 21 salariés en CDI, et aucun salarié en CDD, dont : • 17 cadres, • 0 agent de maîtrise, • 4 employées, • 0 apprenti. Les salariés bénéficient d'un plan d'intéressement et d'un abondement sur un PERCOL (plan épargne retraite) depuis l'exercice 2025 selon les conditions arrêtées par le Conseil d'administration.
COMMISSAIRES AUX COMPTES	CABINET SERAPIONE Le commissaire aux comptes titulaire est le CABINET SERAPIONE, 445 Rue Lavoisier 38330 MONTBONNOT-SAINT-MARTIN, représentée par Monsieur Nicolas SERAPIONE. Il n'y a pas de commissaire aux comptes suppléant. Le mandat a été attribué à la suite de la Commission d'appel d'offres de la SPL OSER du 18 février 2025 pour une durée de 6 ans. Le mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2030. Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports du Commissaire aux comptes.

3. Objet social – Domaines d'activité

L'Objet social défini par les statuts est d' *« accompagner ses actionnaires, sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans la mise en œuvre de leur stratégie et de leurs projets de rénovation énergétique sur leur propre patrimoine ou dans le cadre d'une politique dédiée ; réalisation d'études, d'audits, de conseils et diagnostics »*.

4. La SPL OSER, une société au côté des collectivités

La Société Publique d'Efficacité Énergétique – SPL OSER est un outil mutualisé destiné à accompagner les collectivités locales qui en sont actionnaires au développement de projets de rénovation énergétique ambitieux.

Les marchés avec engagement de performance énergétique ont été très largement développés sur le territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la SPL OSER y a contribué aux côtés des acteurs institutionnels tels que la Région, l'ADEME et AURA-EE.

Par ces marchés, le titulaire s'engage sur la réalisation d'un programme de travaux pour un prix fixé, un délai et un objectif contractuel de performance énergétique. L'exploitant y joue un rôle particulier puisqu'il participe à la phase conception-réalisation, prend en main les installations qui concourent à la performance du bâtiment pendant les travaux et plusieurs années après réception.

Le partenariat entre les actionnaires et la SPL OSER s'inscrit dans la durée, les marchés avec engagement de performance étant couramment d'une durée d'une dizaine d'années.

5. Evolution du nombre d'actionnaires

Sur l'année 2025, le nombre d'actionnaires n'a pas évolué.

6. Répartition du capital social

SIREN	Actionnaires	Année d'entrée	2025		
			NB actions	CAPITAL	% détention
200 053 767	Région Auvergne Rhône-Alpes	2013	240 278	2 402 780	38,90%
254 200 546	SIEL 42	2013	5 000	50 000	0,81%
217 300 086	Ville d'Aix-les-Bains	2016	2 958	29 580	0,48%
210 100 046	Ville d'Ambérieu-en-Bugey	2016	1 488	14 880	0,24%
200 063 402	Ville d'Annecy	2015	100 617	1 006 170	16,29%
217 400 126	Ville d'Annemasse	2016	3 380	33 800	0,55%
210 100 533	Ville de Bourg-en-Bresse	2013	93 514	935 140	15,14%
213 801 582	Ville d'Eybens	2015	1 000	10 000	0,16%
213 801 855	Ville de Grenoble	2015	64 707	647 070	10,48%
216 900 969	Ville de Grigny-sur-Rhône	2013	40 630	406 300	6,58%
217 301 795	Ville de La Motte-Servolex	2016	1 300	13 000	0,21%
216 902 825	Ville de Meyzieu	2013	3 000	30 000	0,49%
217 301 712	Ville de Montmélian	2013	8 138	81 380	1,32%
217 402 080	Ville de Passy	2015	1 165	11 650	0,19%
216 901 991	Ville de Saint-Fons	2013	1 700	17 000	0,28%
216 902 908	Ville de Saint-Priest	2013	4 100	41 000	0,66%
200 083 863	Ville de Valserhône	2015	1 200	12 000	0,19%
213 801 798	Ville de Gières	2017	630	6 300	0,10%
216 902 866	Ville de Rillieux-la-Pape	2017	3 200	32 000	0,52%
214 201 873	Ville de Roanne	2017	3 600	36 000	0,58%
217 401 736	Ville de Megève	2018	400	4 000	0,06%
217 300 110	Ville d'Albertville	2019	2 000	20 000	0,32%
213 803 174	Ville de Pont-de-Claix	2019	1 100	11 000	0,18%
200 046 977	Métropole du Grand Lyon	2021	5 000	50 000	0,81%
216 901 231	Ville de Lyon	2021	5 000	50 000	0,81%
210 104 196	Ville de Thoiry (Ain)	2021	700	7 000	0,11%
217 300 516	Ville du Bourget-du-Lac	2021	600	6 000	0,10%
216 900 449	Ville de Charbonnières-les-Bains	2021	600	6 000	0,10%
213 804 420	Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	2021	100	1 000	0,02%
212 601 660	Ville de Loriol-sur-Drôme	2021	700	7 000	0,11%
216 902 668	Ville de Villeurbanne	2021	5 000	50 000	0,81%
213 805 633	Ville de Voiron	2021	2 100	21 000	0,34%
216 900 340	Ville de Caluire-et-Cuire	2022	4 400	44 000	0,71%
226 300 010	Département du Puy-de-Dôme	2022	5 000	50 000	0,81%
216 902 734	Ville de Corbas	2022	1 200	12 000	0,19%
216 900 431	Ville de Chaponost	2024	1 000	10 000	0,16%
217 302 223	Ville de Saint-Alban-Leyse	2024	700	7 000	0,11%
213 804 685	Ville de Salaise-sur-Sanne	2024	500	5 000	0,08%
Nombre d'actionnaires		38	617 705	6 177 050	100,00%

7. La gouvernance

a - Composition du conseil d'administration

Actionnaires	Représentants	Actions	%	Rôle
Région Auvergne-Rhône-Alpes		240 278	38,90%	A d m i n i s t r a t e u r s
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Xavier ODO			
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Sophie BLACHERE			
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Monsieur Eric FOURNIER			
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Michèle CEDRIN			
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS	100 617	16,29%	
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	93 514	15,14%	
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT	64 707	10,48%	
Président A.S. - Ville de Grigny-sur-Rhône	Madame Victoria MARI	40 630	6,58%	
Vice-Président AS - Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	0,81%	
Vice-Président AS - Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,16%	C e n s e u r s v o i x
Vice-Président AS - Ville de Roanne	Monsieur Christian DORANGE	3 600	0,58%	
Vice-Président AS - Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET	4 400	0,71%	
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	0,81%	
Métropole du Grand-Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	0,81%	
S.I.E.L. 42	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	0,81%	
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	0,48%	
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	0,32%	
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	0,24%	
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	0,55%	
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	0,19%	
Ville de Chaponost	Monsieur Damien COMBET	1 000	0,16%	
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,10%	
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,10%	
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,10%	
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	0,21%	
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,18%	
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,11%	
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	0,81%	
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,06%	
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	0,49%	
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	1,32%	
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,19%	
Ville de Rillieux-la-Pape	Madame Laure SABOUREAU	3 200	0,52%	
Ville de Saint-Alban-Laysse	Monsieur Michel DYEN	700	0,11%	
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1700	0,28%	
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,02%	
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	0,66%	
Ville de Salaise-sur-Sanne	Monsieur Gilbert DUBOURGNON	500	0,08%	
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,11%	
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	0,19%	
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	0,34%	
TOTAL Actions		617 705	100,00%	

Les administrateurs ont une voix délibérative au Conseil d'administration.

Les censeurs ont une voix consultative au Conseil d'administration.

b - Les représentants à l'assemblée spéciale

Actionnaires	Représentants	Actions	%
Président A.S. - Ville de Grigny-sur-Rhône	Madame Victoria MARI	40 630	34,26%
Vice-Président AS - Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	4,22%
Vice-Président AS - Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,84%
Vice-Président AS - Ville de Roanne	Monsieur Christian DORANGE	3 600	3,04%
Vice-Président AS - Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Franck PROTHERY	4 400	3,71%
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	4,22%
Métropole du Grand-Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	4,22%
S.I.E.L. 42	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	4,22%
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	2,49%
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	1,69%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	1,25%
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	2,85%
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	1,01%
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,51%
Ville de Chaponost	Monsieur Damien COMBET	1 000	0,84%
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,53%
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,51%
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	1,10%
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,93%
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,59%
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	4,22%
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,34%
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	2,53%
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	6,86%
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,98%
Ville de Rillieux-la-Pape	Madame Laure SABOUREAU	3 200	2,70%
Ville de Saint-Alban-Laysse	Monsieur Michel DYEN	700	0,59%
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1 700	1,43%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,08%
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	3,46%
Ville de Salaise-sur-Sanne	Monsieur Gilbert DUBOURGNON	500	0,42%
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,59%
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	1,01%
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	1,77%
TOTAL Actions		118 589	100,00%

L'Assemblée Spéciale est représentée par 1 Président et 4 Vice-Président siégeant au Conseil d'Administration.

c - Les représentants à l'assemblée générale des actionnaires

Actionnaires	Représentants à l'assemblée générale	Actions	%
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Sandrine CHAIX	240 278	38,90%
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN	5 000	0,81%
Grand-Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	5 000	0,81%
S.I.E.L. 42	Monsieur Marc CHAVANNE	5 000	0,81%
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	2 958	0,48%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU	1 488	0,24%
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT	3 380	0,55%
Ville d'Eybens	Monsieur Pascal BOUDIER	1 000	0,16%
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO	2 000	0,32%
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS	100 617	16,29%
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	93 514	15,14%
Ville de Caluire-et-Cuire	Monsieur Côme TOLLET	4 400	0,71%
Ville de Chaponost	Monsieur Damien COMBET	1 000	0,16%
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	600	0,10%
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET	1 200	0,19%
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES	630	0,10%
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT	64 707	10,48%
Ville de Grigny	Madame Victoria MARI	40 630	6,58%
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD	1 300	0,21%
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN	600	0,10%
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET	1 100	0,18%
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS	700	0,11%
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT	5 000	0,81%
Ville de Megeève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET	400	0,06%
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX	3 000	0,49%
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET	8 138	1,32%
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	1 165	0,19%
Ville de Rillieux-la-Pape	Madame Laure SABOUREAU	3 200	0,52%
Ville de Roanne	Monsieur Christian DORANGE	3 600	0,58%
Ville de Saint-Alban-Leysse	Monsieur Michel DYEN	700	0,11%
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS	1700	0,28%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD	100	0,02%
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	4 100	0,66%
Ville de Salaise-sur-Sanne	Monsieur Gilbert DUBOURGNON	500	0,08%
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER	700	0,11%
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU	1 200	0,19%
Ville de Villeurbanne	Monsieur Antoine COLLIAT	5 000	0,81%
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU	2 100	0,34%
TOTAL Actions		617 705	100,00%
TOTAL Capital		6 177 050	

d - Situation des mandats des administrateurs

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société sur la base des déclarations transmises à la Société par ces derniers.

Monsieur Xavier ODO	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	- CO1 Finances et administration Générale - CO2 Transports - CO3 Aménagement du territoire
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional – Titulaire	- Association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales (ADULLACT) - AXELERA Auvergne-Rhône-Alpes Pôle de Compétitivité - Campus Véolia Rhin Rhône méditerranée - Centre d'études européen Rhône-Alpes (CEE Rhône-Alpes) - Centre régional œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Lyon/Saint-Etienne – conseil d'administration - Cluster lumière - Comité consultatif interrégional de règlement amiable litiges relatifs aux marchés publics - Comité de bassin Rhône-Méditerranée - Comité de gestion des poissons migrateurs (COGEPOMI) du bassin Rhône-Méditerranée-Corse - Comité de pilotage du projet NANOBIO - Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) – bureau - Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) – comité plénier - Comité régional pour l'emploi (CRPE) - Comité technique régional compétitivité - Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Lyon-Corbas - Commission départementale métropolitaine de la coopération intercommunale du Rhône (CDMCI) - Conseil académique de l'éducation nationale (CAEN) – académie de Lyon - Conseil médical du Rhône - Conseil supérieur de l'éducation (CSE) - Ecole centrale de Lyon (ECL) – conseil scientifique - Ecole de la 2e chance du Rhône (e2c) - Ecole de management de Lyon (EM Lyon) – assemblée générale - Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) – école nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (69) – conseil d'administration - Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) – école nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (69) – conseil d'administration

	- Etablissement public foncier de l'ouest Rhône-Alpes (EPORA) - Indura Auvergne-Rhône-Alpes - Lycée Aragon Picasso - Lycée professionnel Danielle Casanova - Pôle compétitivité infra 2050 - Pôle de compétitivité Cara - Spiral – commission permanente - Syndicat mixte de la zone industrialo-portuaire de Salaise/Sablons – inspira – comité syndical - Syndicat mixte des transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise – comité syndical - Transport, développement, intermodalité, environnement (TDIE) - Université Claude Bernard Lyon – institut national supérieur du professorat de l'éducation – académie de Lyon - Université Claude Bernard Lyon – conseil de l'iut - Université Claude Bernard Lyon – école polytechnique - Université Claude Bernard Lyon – institut des sciences pharmaceutiques et biologiques - Université Jean Moulin Lyon – commission de la recherche - Université Jean Moulin Lyon – conseil de l'iut - Université Lumière Lyon – conseil d'administration - Université Lumière Lyon – conseil de l'IETL – institut d'études du travail de Lyon
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional – Suppléant	- CFA INTERFORA IFAIP - Etablissement public de coopération culturelle (EPCC) – cité du design - Faculté de médecine et maïeutique - Groupement des autorités responsable de transport (GART) - Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) – lycée joseph marie jacquard - Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) – UGECAM - Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) – CHU HCL - Lycée Ella Fitzgerald - Lycée polyvalent Georges Brassens - Société publique locale actifs ferroviaires et appui à la mobilité – assemblée générale - Université Claude Bernard Lyon – conseil d'administration
Maire	Ville de Grigny-sur-Rhône
Président	Syndicat des mobilités des territoires de l'aire métropolitaine lyonnaise
Vice-Président	SMAGGA - Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon
Madame Sophie BLACHERE	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	- C07 Economie, relocalisation, numérique et préférence régionale - C09 – Finances, administration générale - C14 Relations internationales et accords agricoles

Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional – 2 ^{ème} Vice-Présidente	- AURA-EE – Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement – Assemblée Générale
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional – Titulaire	- Association de Promotion et de la Recherche en Informatique Libre (APRIL) – AG - CFA CREAP – Caluire-et-Cuire (69) - Commission de Concertation en Matière d'Enseignement Privé de l'Académie de Lyon - Digital League – Cluster - École de Production Boisard (69) - École Normale Supérieure (ENS) de Lyon – Conseil d'Administration - Espace Numérique Entreprises (ENE) - Game Only - Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – Hospices Civils de Lyon (HCL) – Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI) - Institut de Formation des Pédiatres-Podologues (IFPP) – Eias Rockefeller – Lyon (69) - Institut de Formation en Infirmier Anesthésiste – CHU Hospices Civils de Lyon (69) - Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie pour Déficiants de la Vue (IFMKDV) (69) - LY Formation (ECORIS) – Lyon (69) - Lycée Auguste et Louis Lumière – Lyon 8e Arrondissement (69) - Lycée Colbert – Lyon 8e Arrondissement (69) - Lycée Édouard Herriot – Lyon 6e Arrondissement (69) - Lycée Frédéric Fays – Villeurbanne (69) - Lycée La Martinière Diderot – Lyon 1er Arrondissement (69) - Lycée Pierre Brossolette – Villeurbanne (69) - Lycée Polyvalent Camus-Sermenaz – Rillieux-la-Pape (69) - Lycée Privé Jean-Baptiste de la Salle – Lyon 1er Arrondissement (69) - Lycée Privé Saint-Charles – Rillieux-la-Pape (69) - Lycée Professionnel Alfred de Musset – Villeurbanne (69) - Lycée Professionnel André Cuzin – Caluire-et-Cuire (69) - Lycée Professionnel Georges Lamarque – Rillieux-la-Pape (69) - Lycée Professionnel Magenta – Villeurbanne (69) - Lycée Professionnel Marie Curie – Villeurbanne (69) - Lycée Professionnel Privé Ateliers d'Apprentissage de l'Industrie – Vaulx-en-Velin (69) - Lycée Professionnel Privé Japy – Lyon 1er Arrondissement (69) - Lycée Robert Doisneau – Vaulx-en-Velin (69) - Lycée Saint-Exupéry – Cité scolaire Élie Vignal – Caluire-et-Cuire (69) - Minalogic Auvergne-Rhône-Alpes - Outdoor Sport Valley (OSV) - Rhône-Alpes Création 2 (RAC2) – Conseil de surveillance

	- Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'Axe Européen Toulouse Lyon - Tenerrdis - Vegepolys Valley
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional - Suppléante	- Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) – Métropole de Lyon (ALEC Lyon) - CFA AFPIA Sud-Est – Lyon (69) - CFA Compagnons du Devoir – Lyon (69) - Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) – École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon (69) – Conseil d'Administration - Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de Lyon-Dardilly – Rhône (69) - Institut de Formation Auxiliaire de Puériculture (IFAP) – ARFRIPS – Lyon (69) - Institut de Formation Auxiliaire de Puériculture (IFAP) – CFA IFIR – Lyon (69) - Institut de Formation Auxiliaire de Puériculture (IFAP) – Hôpital Intergériatrique – Neuville et Fontaines-sur-Saône (69) - Institut de Formation Auxiliaire de Puériculture (IFAP) – Institut des Éducateurs – Groupe Lavorel – Lyon (69) - Institut de Formation Auxiliaire de Puériculture (IFAP) – Ocellia – Lyon (69) - Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – Hôpital Intercommunal Gériatrique – Neuville et Fontaines-sur-Saône (69) - Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) – IRFSS Croix-Rouge – Site régional de Lyon (69) - Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) – Croix-Rouge Française de Lyon (69) - Lycée Arnaud Beltrame – Meyzieu (69) - Lycée Général du Parc – Lyon 6e Arrondissement (69) - Lycée Général Technologique Ampère – Lyon 2e Arrondissement (69) - Lycée Jean Perrin – Lyon 9e Arrondissement (69) - Lycée Jean-Paul Sartre – Bron (69) - Lycée Polyvalent Charlie Chaplin – Décines-Charpieu (69) - Lycée Polyvalent François Rabelais – Dardilly (69) - Lycée Professionnel Jacques de Flesselles – Lyon 1er Arrondissement (69) - Lycée Professionnel Les Canuts – Vaulx-en-Velin (69) - Lycée Professionnel Tony Garnier – Bron (69) - Lycée Rosa Parks – Neuville-sur-Saône (69) - Syndicat des Mobilités des Territoires de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise – Comité syndical - Université Claude Bernard Lyon 1 – Institut de Formation en Ergothérapie (IFE)
Conseillère métropolitaine	- Métropole de Lyon (depuis fin janvier 2024) - Collège Maria Casares - Collège Paul Emile Victor

Monsieur Éric FOURNIER

Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Conseiller spécial délégué à l'air, au climat et à l'énergie	- Région Auvergne-Rhône-Alpes
Membre des commissions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	- CO2 Transports - C04 Montagne - C16 Sports et Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030 - Commission permanente
Chamonix-Mont-Blanc	Maire
Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc	Président
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional - Titulaire	- Association Amorce – Villeurbanne - Association des gouvernements locaux pour le développement durable (ICLEI) - Association EUROMONTANA - Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) – comité directeur - Association pour la mesure de la pollution atmosphérique d'Auvergne-Rhône-Alpes (ATMO) – assemblée générale et conseil d'administration - Comité consultatif de la Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges - Comité de massif des Alpes - Comité de pilotage des sites NATURA 2000 – Aiguilles rouges - Comité de pilotage des sites NATURA 2000 – Haut Giffre - Comité départemental pour la transition énergétique de la Haute-Savoie (CDTE-74) – (Co-Président) - Comité pour la liaison européenne transalpine-Lyon-Turin - Comité régional charte co ² - Commission régionale des aides de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Energie - Fonds pour le développement d'une politique intermodale des transports dans le massif alpin – conseil d'administration - Initiative Faucigny Mont Blanc – (titulaire) - Institut de formation d'aides-soignants (IFAS) – centre hospitalier intercommunal Mont-Blanc-Sallanches (74) – (titulaire) - Lycée polyvalent Mont Blanc René Dayve – Passy - Lycée polyvalent Roger Frison Roche – Chamonix-Mont-Blanc - Lycée prive Saint-Joseph – Sallanches - Lycée professionnel privé du Mont-Blanc – Sallanches - Mission locale aide insertion jeunes – Faucigny-Mont-Blanc - Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve – CL'AIR (conférence plénière) et bureau - Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve – commission activités économiques - Plan de protection de l'atmosphère de la Vallée de l'Arve – commission transports et mobilités

	- Sage de l'Arve – commission locale de l'eau - Etablissement public foncier (EPF) de Haute-Savoie (74)
Membre des Organismes Extérieurs en qualité de Conseiller régional - Suppléant	- Comité départemental pour l'emploi (CDPE) de la Haute-Savoie - Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) des transports publics transfrontaliers - Lycée Charles Poncet – Cluses - Lycée Guillaume Fichet – Bonneville - Lycée professionnel hôtelier François Bise – Bonneville - Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois – comité syndical - Association TDIE – Transports, Développement, Intermodalité, Environnement
Madame Michèle CEDRIN	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Non communiqué	
Monsieur Benjamin MARIAS	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Non communiqué	
Madame Charline LIOTIER	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Déléguée	- Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (Assemblée Générale)
Conseillère Communautaire	- Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
Associée	- SCI Des Quatres Routes
Monsieur Vincent FRISTOT	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Conseiller Métropolitain, Représentant la Ville de Grenoble	Grenoble Alpes Métropole 1 place André Malraux – 38000 Grenoble
Président du conseil d'administration, administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM Gaz et Electricité de Grenoble 8 place Robert Schuman – 38042 Grenoble Cedex 9
Président et membre du conseil de surveillance	SAS GreenAlp 8 place Robert Schuman – 38042 Grenoble Cedex 9
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM CCIAG Compagnie de Chauffage 25 avenue de Constantine – 38100 Grenoble
Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SEM Innovia 1 place Firmin Gautier CS 60040 – 38027 Grenoble Cedex 1

Administrateur représentant la Ville de Grenoble	SPL ALEC Agence locale de l'énergie 14 Avenue Benoit Frachon – 38400 Saint- Martin-d'Hères
Membre du bureau, comité syndical, représentant Grenoble Alpes Métropole	EP SCOT 44 avenue Marcellin Berthelot – 38100 Grenoble
Administrateur, représentant Gaz et Electricité de Grenoble	FNCCR, Fédération Nationale des collectivités concédantes et régies 20 Bd. Latour-Maubourg – 75007 Paris
Administrateur, représentant la SEM GEG	Fédération des EPL Entreprises publiques locales 14 rue de la Tombe Issoire – 75014 Paris
Associé non gérant	SCIA CoheresAnse 1 rue Jean Richard Bloch 38400 St Martin d'Hères
Madame Victoria MARI	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Déléguée au Conseil Syndical	SMIRIL, Syndicat Mixte du Rhône des Îles et des Lônes
Monsieur Antoine COLLIAT	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
	- Commission locale de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine AVAP Gratte-Ciel
Représentant de la Ville de Villeurbanne (suppléant)	- SIGERLY - Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise
Actionnaire	- Coopérative funéraire de Rennes - Crédit coopératif - MOBICOOP
Membre du CA	- Société publique locale Pôle Funéraire Public
Monsieur Pascal BOUDIER	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
	Aucun autre mandat
Monsieur Côme TOLLET	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
M. Côme TOLLET a démissionné de son mandat de mandat de premier adjoint à la Ville de Caluire-et-Cuire. Le poste est vacant.	
Monsieur Christian DORANGE	
Qualité et fonctions	Nom et adresse de l'entité
Gérant	CHRIS EVENT TRANSPORT

II. PRINCIPALES ACTIVITES, OPERATIONS DE L'ANNEE ECOULEE ET SITUATION FINANCIERE

1. Principales activités et opérations de l'année

a - Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

L'exercice écoulé, qui est le treizième de la société, se caractérise par des missions réparties principalement en deux types de marchés entre la société et les collectivités :

- Pour les études en amont, dont les audits énergétiques et l'accompagnement à la rédaction du programme de travaux, l'activité a été moins soutenue que celle de l'exercice précédent mais reste importante sur l'année avec la finalisation d'une proportion importante de ces audits. Ces prestations sont effectuées via des marchés de prestations intellectuelles, d'une durée moyenne de l'ordre de 6 mois.

- Sur le plan opérationnel, l'activité se poursuit en mandat de maîtrise d'ouvrage sur une durée longue, couramment plus de dix ans en intégrant la phase exploitation maintenance. L'activité s'est déroulée sur une majorité de mandats signés dans les années précédentes mais aussi sur la phase de lancement de 6 nouveaux mandats signés en 2025 dont 2 sur des lycées pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le Puy-de-Dôme et dans le Cantal et 4 mandats pour le compte de communes. Deux de ces mandats ont été signés avec les villes de Chaponost et Salaise-sur Sanne qui sont devenues actionnaires de la SPL en 2024. Deux autres mandats ont été signés avec des communes qui ont déjà sollicité la SPL OSER, la Motte-Servolex pour une troisième opération, Aix-les-Bains pour une deuxième opération. Pour mémoire 3 mandats seulement avaient été signés en 2024.

- L'activité pour les phases opérationnelles (Phase 2 contractualisation des marchés et Phase 3 Conception-réalisation) constitue, comme chaque année, la majorité des moyens mis en œuvre par la société et de ce fait la majorité des honoraires. Sur cette année 2025, l'activité en phase réalisation des travaux a été très importante car elle termine le cycle du mandat des communes après les élections de juin 2020. Les périodes d'élections municipales ont un impact important sur l'activité de la SPL OSER ; heureusement 4 communes ont décidé de lancer de nouvelles opérations en 2025, sur des projets qui devront toutefois être confirmés par les équipes municipales élues en 2026.

- Au cours de cette année 2025, le nombre important d'opérations livrées (réception des travaux) et pour certaines dans des délais plus courts que prévu initialement a un impact très positif sur le résultat d'exploitation. Ces opérations, au nombre de douze, sont présentées succinctement en Annexe 2 du présent rapport, dans l'ordre chronologique des dates de réceptions des travaux :

- Le groupe scolaire du Val des roses à Albertville (73)
- Le lycée Albert Triboulet à Romans-sur-Isère (26)
- Les écoles maternelle élémentaire, la salle des fêtes, la chaufferie bois et le réseau de chaleur communal à Eybens (38)
- Le collège Boris Vian à Saint-Priest pour le compte du Grand-Lyon (69)
- Le groupe scolaire et le gymnase Jean Moulin à Villeurbanne (69)
- Le groupe scolaire Diderot à Lyon (69)
- L'ensemble Dolet Boileau à Lyon comprenant école élémentaire et restaurant scolaire, crèche, bureau de police municipale (69)
- Le boudrome Georges Gonnettand à la Motte-Servolex (73)
- Le collège Frédéric Mistral à Feyzin pour le compte du Grand-Lyon (69)

- Le gymnase malherbe à Grenoble (38)
- Le groupe scolaire Maison des trois espaces à Saint-Fons (69)
- Le lycée La Fayette à Clermont-Ferrand pour le compte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (63)

Cette année 2025 est marquée notamment par la fin des travaux sur le lycée La Fayette dont le mandat a été signé entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la SPL en avril 2019, qui constitue l'opération la plus longue et la plus importante en termes d'investissement pour la collectivité.

Au début de l'année 2026, les rénovations énergétiques en cours de travaux, qui l'étaient déjà en 2025 sont au nombre de dix :

- La Halle Didier Parpillon à La Motte-Servolex (73)
- Le groupe scolaire Les Pommaries à Annecy (74)
- La MJC Nelson Mandela – 2^{ème} partie à Annemasse (74)
- La transformation de l'ex-collège Lassagne en écoles maternelle, élémentaire, école de musique locaux de « Caluire jeunes » à Caluire-et-Cuire (69)
- Le gymnase du groupe scolaire Jouhaux à Villeurbanne (69), achèvement prévu en janvier 2026
- L'école élémentaire, le gymnase et les logements du groupe scolaire Ferdinand Buisson à Grenoble (38)
- Le collège Teilhard de Chardin à Chamalières pour le département du Puy-de-Dôme (63)
- Le lycée du Grand-Arc à Albertville pour le compte de la Région (73)
- Le lycée Auguste Bouvet à Romans-sur-Isère pour le compte de la Région (26)
- Les écoles Daudet et Peloux à Bourg en Bresse (01)

b - Analyse de l'évolution des affaires

II.1.b.1. Activité économique

Globalement, comme évoqué plus haut, l'activité de la SPL sur l'année 2025 est très importante, dans la lignée de l'activité de 2024 et le résultat d'exploitation est très positif. Il convient de noter que :

- Sur le déroulement des opérations :
 - Les opérations se sont déroulées dans de bonnes conditions et certaines plus rapidement que prévu initialement.
- Sur le renouvellement des marchés passés entre actionnaires et la société :
 - L'activité de la SPL dépend de la sollicitation de ses actionnaires qui sont ses seuls clients.
 - Le niveau de renouvellements des contrats en mandat de maîtrise d'ouvrage dans les années antérieures a eu un fort impact sur l'année 2025 : celui-ci était très important de 2021 à 2023 (6 mandats signés par année), plus faible en 2024 (3 mandats) et correct en 2025 (6 mandats).
 - Le niveau d'honoraires de la SPL sur chaque mandat dépend essentiellement de la durée de l'opération, du montant de l'investissement et de la complexité. Certaines des opérations lancées au cours des cinq dernières années étaient à ce titre particulièrement importantes. Compte-tenu de l'accroissement des effectifs pour répondre aux sollicitations des collectivités sur les cinq dernières années, il est essentiel que les actionnaires

sollicitent à nouveau la SPL OSER en 2026 et 2027 de sorte à reconstituer un volume d'activité adapté à la taille de la société.

c - Communication Collectivités et SPL OSER

La réalisation des travaux de rénovation énergétique s'est conclue par plusieurs inaugurations en 2025.

La SPL a diffusé en novembre 2025 la Lettre#7 avec notamment un sujet sur la rénovation énergétique du lycée La Fayette et un développement sur les bénéfices d'une rénovation énergétique globale.

La SPL OSER est fréquemment mobilisée pour répondre à des sollicitations de différents acteurs et a participé à la Rencontre régionale annuelle des EPL Auvergne-Rhône-Alpes, puis au Congrès des EPL à Montpellier en octobre.

II.1.c.1. Organisation interne et adaptation aux besoins

La Société a poursuivi ses recrutements de sorte à répondre le plus efficacement possible à l'ensemble des collectivités qui la sollicitent sur l'ensemble du territoire de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'organisation est basée sur une équipe opérationnelle sur le plan administratif et financier basée à Grenoble et des responsables d'opérations basés au plus proche des collectivités à Clermont-Ferrand, à Lyon et à Grenoble.

L'agence de Lyon comprend trois responsables d'opérations de sorte à permettre une grande proximité avec les collectivités et les sites concernés. Certaines opérations sur le territoire lyonnais restent pilotées par les responsables d'opérations basés à Grenoble. Un responsable de secteur à Grenoble supervise les opérations du secteur lyonnais.

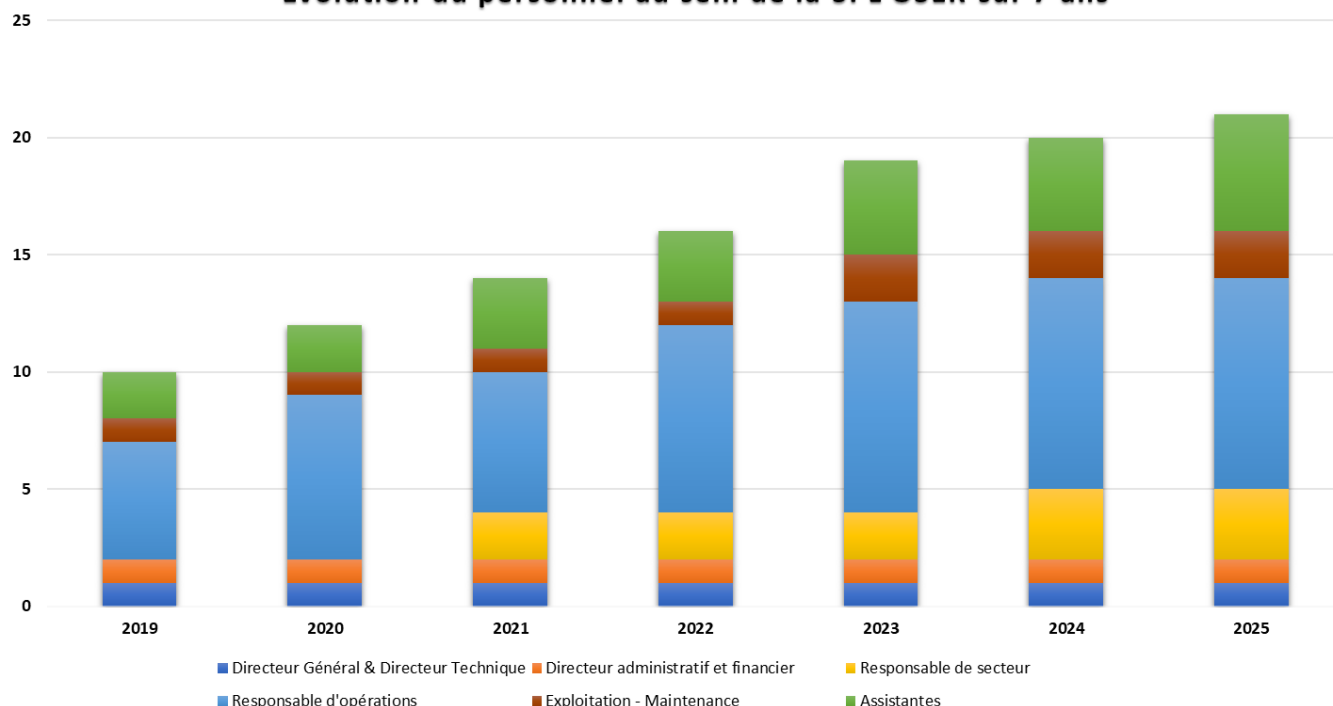
L'agence de Clermont-Ferrand comprend un responsable d'opérations et un responsable de secteur. L'activité sur le territoire concerne les lycées pour la Région et les collèges pour le département du Puy-de-Dôme.

Depuis l'agence de Grenoble l'activité comprend, outre une partie du secteur lyonnais, une grosse activité avec les communes actionnaires sur les territoires historiquement très mobilisé (Ain, Isère, Savoie, Haute-Savoie) à laquelle s'ajoute plusieurs lycées pour la Région.

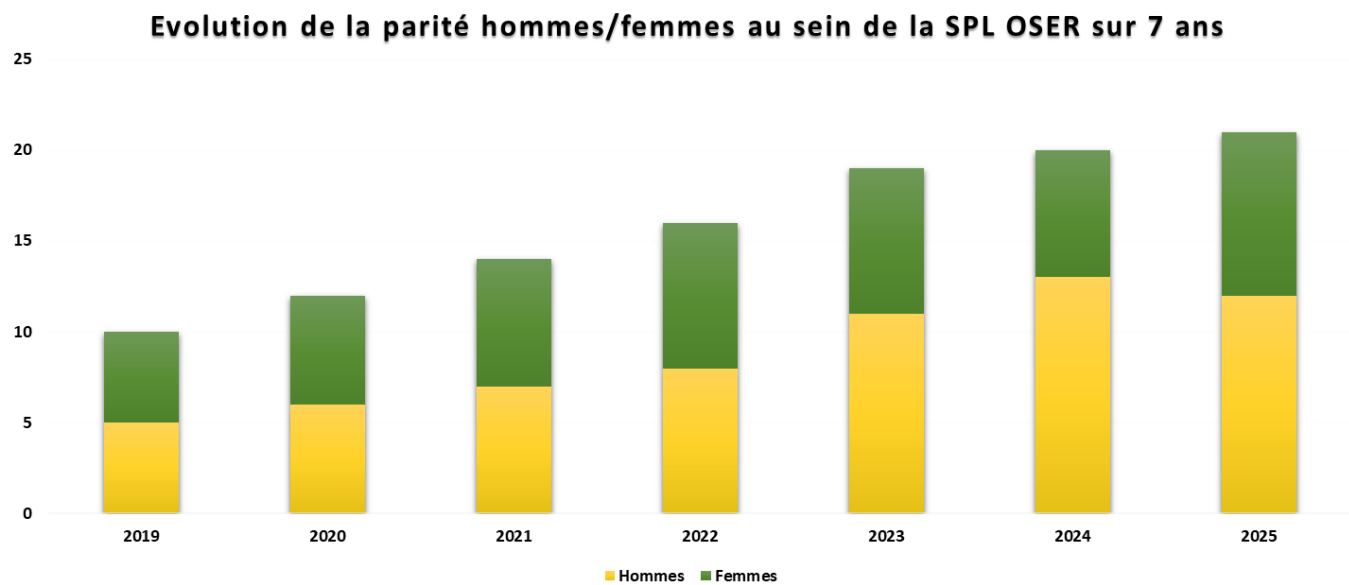
Le pôle exploitation maintenance concerne deux salariés, dont un qui intervient régulièrement sur des audits énergétiques.

L'effectif de la société a fortement évolué depuis la création de la SPL OSER (5 personnes en septembre 2013). Le premier graphique illustre l'évolution du personnel durant les sept dernières années.

Evolution du personnel au sein de la SPL OSER sur 7 ans



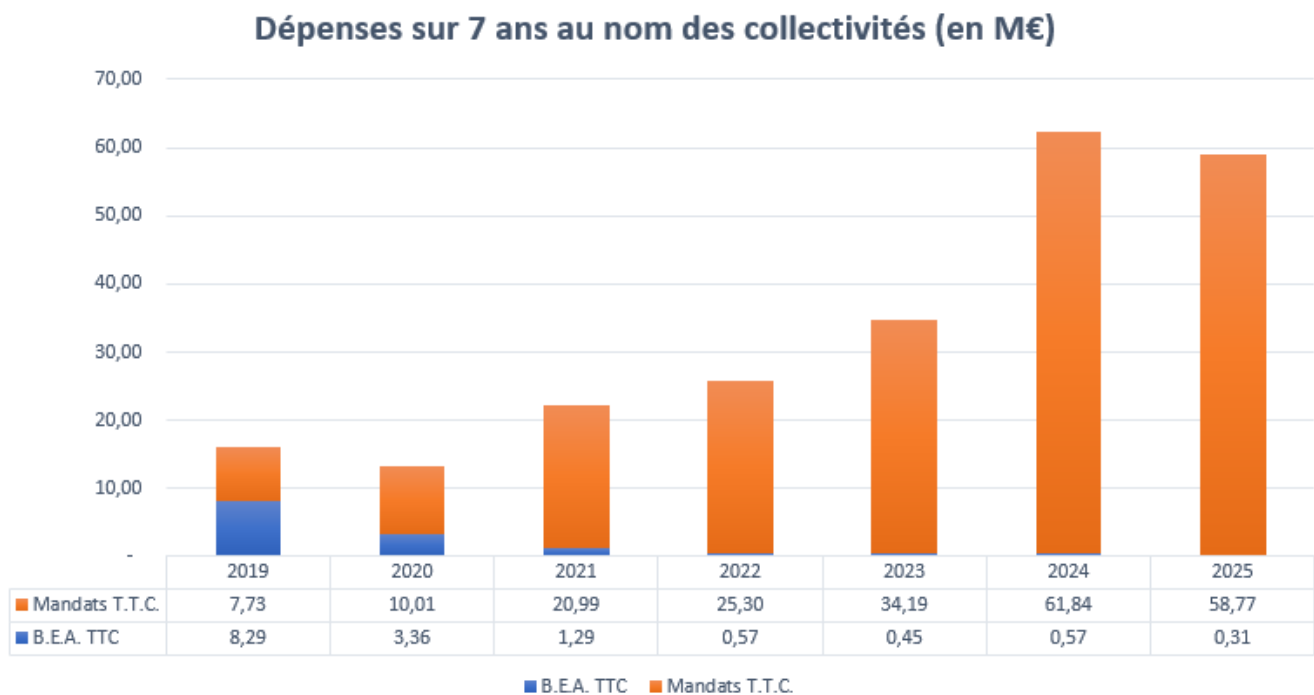
Le second graphique illustre la situation vis-à-vis de la parité hommes / femmes.



II.1.c.2. Evolution du chiffre d’opérations sur 7 ans

Le chiffre d’opérations TTC correspond à l’ensemble des dépenses réalisées par la société pour le compte des collectivités. Il évolue au gré du lancement des opérations, en fonction des phases. Le graphique ci-dessous illustre l’évolution au cours des 7 dernières années (cumul des opérations en BEA et en mandat de maîtrise d’ouvrage).

La forte hausse constatée sur les années 2024 et 2025 s’explique par un accroissement du nombre d’opérations et un montant d’investissement par opération plus important, dont quelques cas qui comportent des travaux de démolition/reconstruction et extensions qui impactent fortement le coût des opérations (Groupe scolaire du Val des roses à Albertville en 2024/2025).

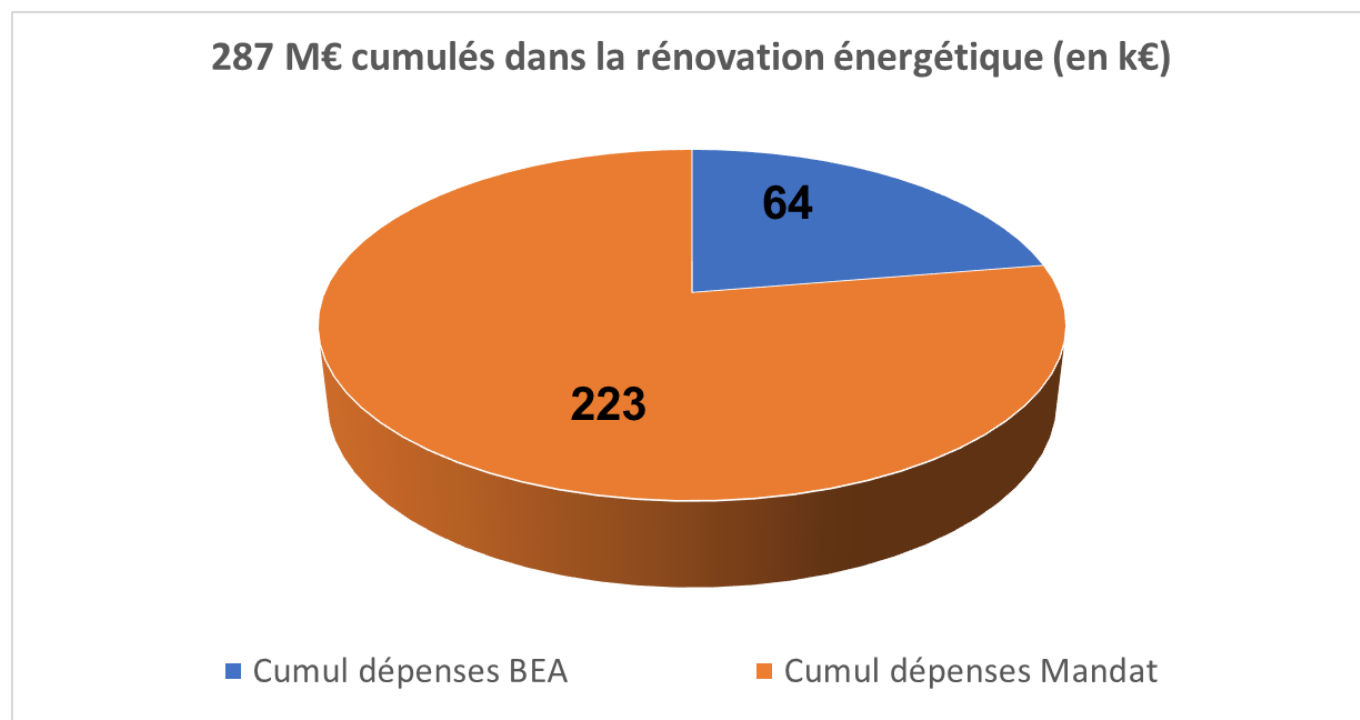


La somme des dépenses pour les deux types de contrats (B.E.A. et mandats de maîtrise d'ouvrage), a diminué en 2019 puis 2020 du fait des aspects cycliques liés auxancements d'opérations, les dépenses étant nettement plus importantes à partir du début des travaux.

Une augmentation du chiffre d'opération (ensemble des dépenses payées par la SPL sur toutes les opérations en cours) apparaît clairement ces dernières années pour dépasser 62 M€ en 2024 et 59 M€ en 2025, soit plus en 2 ans que les 5 années qui précèdent.

L'année 2025 est marquée par un volume de dépenses équivalent à celui de l'année 2024 du fait d'un grand nombre d'opérations et par le volume important des travaux sur certaines d'entre elles.

Au terme de 13 années d'exercice, les collectivités actionnaires de la SPL OSER ont investi plus de 287 M€ au titre de la rénovation énergétique. L'activité cumulée en mandat de maîtrise d'ouvrage dépasse le cap des 220 M€ en 2025.



II.1.c.3. Changement dans le mode de réalisation

Depuis plusieurs années, après la fin des opérations en BEA, l'intervention en mandat de maîtrise d'ouvrage répond aux demandes des collectivités.

La société a cherché à répondre favorablement à la plupart des demandes d'adaptations sur les mandats ; il est important de souligner que la société restera plus efficace au lancement des opération si ces mandats sont basés sur les mêmes règles et pièces écrites, afin d'éviter une lourdeur de gestion administrative et financière.

II.1.c.4. Utilisation des instruments financiers

La société dispose régulièrement d'excédent de trésorerie ce qui permet de placer ponctuellement les excédents en fin de contrat.

Il ne reste en fin 2025 que des comptes à terme pour une enveloppe globale de 3.5 M€ souscrit auprès de la Caisse d'Epargne.

La société a souscrit une enveloppe d'obligations en mai 2022 de 1 million d'euros rémunérée au taux fixe de 2.405% sur 10 ans ; et une enveloppe de 750 000 euros rémunérée au taux fixe de 1.484% sur 5 ans.

La société a également souscrit des obligations sur 5 ans en juillet 2022 de 1 million d'euros rémunérée à 2.5% les deux premières années puis entre 1.5% et 2.9% les trois dernières années.

Pour mémoire, la société avait souscrit, en 2014 et dans le cadre du financement des trois lycées en BEA (Montgolfier à Annonay, la Pléiade à Pont-de-Chéruy et Amblard à Valence) des instruments de couverture des taux (« swaps ») auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, pour un montant de près de 4 M€ et une durée de 20 années d'amortissement. Ces instruments permettent de faire correspondre des financements à taux variables avec un loyer fixe, de sorte que la société ne soit pas exposée en cas d'évolution des taux.

2. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

II.2.a.1. Activité économique

Depuis la clôture de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, l'activité se poursuit avec des projets en phase conception réalisation, et les nouveaux projets lancés dans l'année 2025 qui sont en phase contractualisation.

II.2.a.2. Trésorerie

Compte-tenu du capital de la SPL et du financement des opérations par les collectivités sous le régime de demandes d'avances, la trésorerie de la Société doit toujours être excédentaire pour lui permettre de payer les entreprises. Il est important que les demandes d'avances soient réglées par les collectivités en respectant les délais. Il reste important que la SPL puisse disposer des fonds dans les délais.

L'objectif de règlement des fournisseurs se poursuit autour d'un délai de 20 jours à 30 jours après réception des factures. Cela présente un intérêt significatif pour les entreprises et les retours des entreprises sur ce plan sont globalement positifs.

II.2.a.3. Vie sociale

Le Conseil d'Administration a été convoqué afin de délibérer notamment sur l'arrêté des comptes, l'organisation de nouvelles augmentations de capital mais également afin d'évoquer et anticiper le départ à la retraite du Directeur Général actuel.

II.2.a.4. Recrutement

La société a recruté une assistante au directeur administratif et financier et un responsable d'opérations conformément au souhait exprimé en 2024.

3. Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4. Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

L'activité avec les actionnaires présents depuis plusieurs années, dont la Région Auvergne-Rhône-Alpes et les communes qui disposent d'un important patrimoine immobilier, représente une réserve conséquente, qui reste toutefois à confirmer par la signature de nouveaux marchés avec la société. Il convient de souligner les difficultés de la plupart des collectivités à dégager de la marge sur le budget d'investissement pour lancer de nouvelles opérations. Cela constitue un point de vigilance très significatif pour l'activité de la SPL.

Un nombre important d'opérations a été livré en 2025 (douze sites concernés). Les élections municipales en mars 2026 ralentiront le lancement de nouveaux mandats en 2026 ce qui risque de réduire l'activité de la SPL pour 2026 et surtout 2027. A contrario l'arrivée de nouveaux actionnaires en 2026 devrait permettre de maintenir l'activité, mais le temps nécessaire au lancement des opérations en réduira l'effet.

Il est important de conserver une grande vigilance afin de maintenir une activité régulière à la hauteur des moyens dont dispose la société.

Le Décret tertiaire et les objectifs fixés de réduction des dépenses d'énergie impliquant des rénovations lourdes doivent inciter les collectivités locales à rénover leur patrimoine.

Par ailleurs le financement des projets reste un sujet important pour les collectivités et la société poursuit ses efforts pour apporter son appui en assistance aux actionnaires dans la recherche des subventions mobilisables.

Compte-tenu des prévisions sur le bon déroulement des opérations au cours des mois à venir, l'exercice 2026 devrait se traduire par un résultat d'exploitation très différent de celui de 2025 mais tout de même proche de l'équilibre.

5. Etablissements

II.5.a.1. Etablissements ayant une activité salariée

Outre son siège situé à l'hôtel de la Région Auvergne Rhône Alpes, la Société a huit établissements, dont cinq liés aux centrales photovoltaïques créées dans le cadre des opérations lancées en B.E.A au début de l'activité de la SPL. Les établissements avec activité salariée sont :

- A Grenoble (Bâtiment LE PALLADIUM, 5 rue Eugène FAURE – 38000 GRENOBLE,) où sont situés ses bureaux et la majorité de son personnel,
- A Clermont-Ferrand (Maison Napoléon – 27, Rue Saint Robert – 63100 CLERMONT-FERRAND),
- A Lyon (Bâtiment HEVEA – 2 rue professeur Zimmermann – 69007 LYON).

II.5.a.2. Etablissements sans activité salariée et liés à l'activité des B.E.A.

Au cours des années précédentes, des établissements ont été créés sur des sites où sont exploités une centrale photovoltaïque dans le cadre d'un B.E.A :

- A Grenoble (38000, 71 et 73 Rue Joseph Bouchayer, Groupe Scolaire Paul Painlevé)
- A Grenoble (38000, 55 et 59 Rue Ampère, Groupe Scolaire Ampère)
- A Givors (69700, 12 Chemin de la Côte à Cailloux, Lycée Aragon Picasso)
- A Saint-Priest-en-Jarez (42270, 63 Avenue Albert Raimond, Lycée Simone Weil)
- A Valence (26000, 43 rue Amblard, Lycée Amblard)

Il convient de préciser que la création d'établissement était obligatoire au-delà d'un seuil sur la puissance installée de la centrale photovoltaïque.

6. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2025 : les salariés ne détiennent pas de participation au capital de la Société, ce qui ne peut être le cas dans une SPL.

7. Exposé sur les résultats économiques et financiers

a - Exposé

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 2 242 113 euros contre 2 262 742 euros au titre de l'exercice précédent confirmant ainsi la forte croissance que connaît la société ;
- Le résultat d'exploitation ressort positif à 104 006 euros contre 51 147 euros au titre de l'exercice précédent, ce qui constitue le résultat le plus élevé au cours des 5 dernières années ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 136 253 euros contre 1 016 439 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 11.79 % :
 - Cette augmentation résulte pour l'essentiel de recrutements en cours d'année 2024 qui ont un impact sur année entière et des recrutements en 2025.
- Le montant des charges sociales s'élève à 449 715 euros contre 446 880 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de +0.63 % ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 18.83 contre 17.84 au titre de l'exercice précédent. Il est précisé que la Société n'a pas eu recours au travail intérimaire ;
- Le résultat financier s'élève à 132 401 euros contre 267 643 euros au titre de l'exercice précédent. Le gain s'explique par le placement en compte à terme d'excédents de trésorerie ;
- Le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort positif à 236 407 euros contre 318 790 euros pour l'exercice précédent ;
 - ⇒ Compte tenu des éléments ci-dessus,
 - Du résultat exceptionnel nul contre un résultat 691 euros pour l'exercice précédent,
 - D'un impôt sur les bénéfices de 79 935 euros,
 - Le résultat de l'exercice se solde par un **bénéfice net de 156 472 euros contre 250 068 euros** pour l'exercice précédent.

Ces résultats sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

	Cumul réalisé 2025	Budget 2025	Ecart Budget 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Etudes	198	220	-22
<i>Dont sous traitance</i>	-	-	-
Honoraires Contractualisation, Conception, Construction	1 548	1 551	-3
<i>Exploitation-Maintenance (BEA)</i>	258	500	-242
Honoraires SPL phase Exploitation (BEA + mandat)	232	264	-32
<i>Autres produits</i>	83	-	83
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 318	2 534	-216
Dont Produits Propres	1 978	2 034	-57
CHARGES D'EXPLOITATION			
Sous-traitance - Prestations ponctuelles (SPL)	-	-	-
Sous-traitance - Etudes	-	-	-
<i>Sous-traitance - Exploitation-Maintenance (BEA)</i>	257	500	-243
Achats et fournitures consommées	9	11	-2
Locations immobilières	66	64	2
Locations mobilière	2	4	-1
Entretien et Maintenance (Matériel SPL)	41	29	12
Assurances	18	20	-2
Documentation	-	-	-
Honoraires (comptabilité, CAC, vie sociale)	26	26	1
Honoraires (juridique)	9	5	4
Annonces et insertions	4	3	1
Formations	15	8	7
Telecommunication	14	17	-3
Communication	-	-	-
Cotisations et frais divers	15	14	1
Frais de déplacement	52	46	6
Impôt et taxes	5	4	1
Charges de personnel (salaires et charges)	1 581	1 611	-30
Dotations aux amortissements des immobilisations	16	17	-1
Autres charges	83	-	83
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 214	2 378	-164
Dont Charges Propres	1 874	1 878	-4
Résultat d'exploitation	104	156	-52

	Cumul réalisé 2025	Budget 2025	Ecart Budget 2025
Produits financiers (trésorerie)	133	165	-32
Produits financiers (Intérêts d'emprunts refacturés - B.E.A.)			
Charges financières (Intérêts d'emprunts payés - B.E.A.)			
Résultat financier	132	165	-33
Produits exceptionnels	-	-	-
Charges exceptionnelles	-	-	-
Résultat exceptionnel	-	-	-
RESULTAT SOCIETE (avant IS et participation)	236	321	-85
Impôts sur les sociétés	80	71	9
RESULTAT NET	156	251	-94

b - Situation financière sur 3 ans

Années (Montant en K€)	N-2 2023	N-1 2024	N 2025	Evolution N / N-1
CHIFFRE D'AFFAIRES (dont B.E.A.)	1 995	2 263	2 242	-0.91%
PRODUITS D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.)	1 620	1 782	1 978	11.00%
CHARGES D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.)	1 546	1 747	1 874	7.27%
DONT CHARGES SALARIALES	1 275	1 463	1 586	8.41%
BENEFICE / PERTE	177	250	156	-
CAPITAUX PROPRES	11 787	7 109	7 265	-
SITUATION DE TRESORERIE	15 827	6 048	15 265	-
NIVEAU D'ENDETTEMENT (B.E.A)	26 653	24 883	23 098	-

c - Présentation du chiffre d'affaires sur 3 ans

PRODUITS D'EXPLOITATION PROPRES (hors B.E.A.) (Montant en K€)	N-2 2023	N-1 2024	N 2025
ETUDES	290	164	198
CONTRACTUALISATION, CONCEPTION, REALISATION	1 135	1 402	1 548
EXPLOITATION MAINTENANCE	193	207	232
PRODUITS DIVERS	2	25	83
TOTAUX	1 620	1 782	1 978

d - Analyse de l'évolution des résultats

Depuis 2020, les recrutements et les moyens nécessaires d'encadrement ont mobilisés les équipes pour une adaptation de la société à sa croissance.

Depuis, sur les quatre dernières années, il est important de souligner que l'évolution des résultats des exercices successif est rassurante :

- L'année 2022 présentait une amélioration de la situation financière de la société avec un résultat positif de 51 K€.
- L'année 2023 marquait un résultat de 177 K€ dont 69 K€ pour le résultat d'exploitation, ce qui confirmait la bonne équation entre les moyens humains et l'activité procurée par les collectivités.
- L'année 2024 présentait un résultat de 250 K€ dont 51 K€ pour le résultat d'exploitation ce qui permettait de confirmer la pérennité de la société, et de répondre à l'objectif souhaité par le Conseil d'administration.
- L'année 2025 aboutit à un résultat de 156 K€, et surtout un très bon résultat d'exploitation, ce qui permet de confirmer les bons résultats des années précédentes.

Il reste nécessaire de maintenir une grande vigilance sur la régularité de l'activité de la société qui dépend des nouvelles commandes passées par les actionnaires auprès de la SPL. Cette vigilance devra être d'autant plus forte que les moyens financiers des collectivités sur leur budget d'investissement sont annoncés en forte baisse.

e - Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soumis à l'approbation des différentes instances de gouvernance de la SPL, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

II.7.e.1. Affectation du résultat

Dans une hypothèse de baisse d'activité ou de résultats, une réserve légale correctement dotée constitue un amortisseur financier essentiel. Elle permet de renforcer les fonds propres de la société et d'absorber plus sereinement d'éventuelles pertes futures.

La réserve légale étant indisponible et non distribuable, son renforcement limite toute volonté future en faveur d'une distribution de réserves et sécurise la pérennité de la SPL et les capitaux investis par les collectivités.

Il a donc été proposé au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 156 471.95 euros en réserves, et de réaffecter les autres réserves en réserve légale par mesure de prudence financière, cohérent avec la nature publique de l'actionnariat.

Réserve légale avant affectation	54 800.95
Réaffectation des autres réserves	562 904.05
Affectation du résultat de l'exercice	0.00
Réserve légale après affectation	617 705.00

Autres réserves avant affectation	877 251.51
Réaffectation des autres réserves	- 562 904.05
Affectation du résultat de l'exercice	156 471.95
Autres réserves après affectation	470 819.41

Le montant total des réserves ainsi généré au terme des 13 exercices est donc de **1 088 524.41 €**.

II.7.e.2. Rappel des dividendes distribués au cours de 3 exercices précédents

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous informons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

II.7.e.3. Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous précisons que les charges fiscales qui ne seraient pas déductibles du résultat fiscal sont traitées selon les dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts.

II.7.e.4. Informations sur les délais de paiement

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Les factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : leurs montants correspondent à 100 155.68 euros dont le règlement est intervenu ou prévu en 2026 ;
- Les factures d'honoraires émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu : leurs montants représentent 289 470.04 €. Le recouvrement est intervenu ou prévu en 2026 ;
- Les demandes d'avances ou de remboursement échues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu représentent respectivement 2 204 944.06 € et 427 003.34 €. Le recouvrement est intervenu ou prévu en 2026.

f - Répartition du chiffre d'affaires par clients.

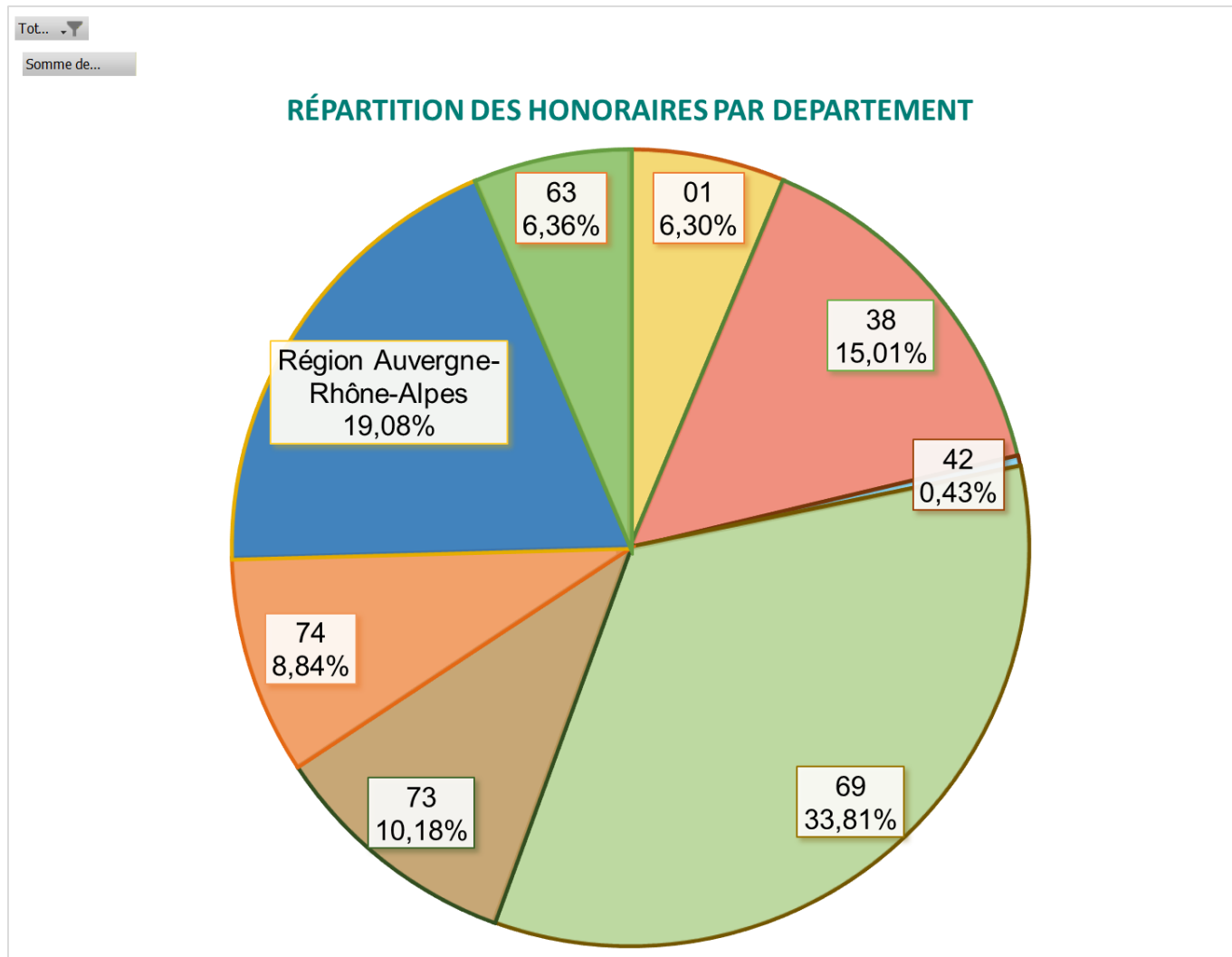
Ce tableau compare la répartition des honoraires perçus par la SPL l'année N et l'année N-1, par actionnaire et par phase. L'indicateur d'évolution prend en compte les montants des honoraires et non le % de répartition.

CA (K€ HT) par Actionnaires							CA (K€ HT) par Actionnaires							
Actionnaires	2024						Actionnaires	2025						
	Etudes	Contractua -lisation	Conception Réalisation	Exploitation	Total honoraires	%		Etudes	Contractua -lisation	Conception Réalisation	Exploitation	Total honoraires	%	
Région Auvergne-Rhône-Alpes	77	87	117	85	366	20,68%	Région Auvergne-Rhône-Alpes	61	47	189	88	385	19,08%	⬆️
Grenoble	-	17	94	15	127	7,15%	Grenoble	-	-	143	34	177	8,78%	⬆️
Grand Lyon	23	-	127	-	150	8,46%	Grand Lyon	-	-	158	6	163	8,10%	⬆️
Lyon	-	-	177	-	177	9,96%	Lyon	-	-	143	-	143	7,09%	⬇️
Villeurbanne	-	-	93	-	93	5,24%	Villeurbanne	18	-	120	2	139	6,91%	⬆️
Annecy	-	20	56	22	98	5,53%	Annecy	13	38	64	23	139	6,88%	⬆️
La Motte-Servolex	-	20	23	6	48	2,74%	La Motte-Servolex	10	13	102	6	131	6,48%	⬆️
Puy-de-Dôme	9	39	11	-	59	3,31%	Puy-de-Dôme	-	57	72	-	128	6,36%	⬆️
Bourg-en-Bresse	2	25	106	32	164	9,27%	Bourg-en-Bresse	-	-	86	36	122	6,07%	⬇️
Eybens	2	-	67	4	73	4,11%	Eybens	-	-	83	3	86	4,29%	⬆️
Caluire-et-Cuire	31	33	41	-	105	5,92%	Caluire-et-Cuire	-	-	78	-	78	3,89%	⬇️
Saint-Fons	-	12	20	-	32	1,78%	Saint-Fons	-	-	58	-	58	2,90%	⬆️
Grigny	4	-	49	11	64	3,61%	Grigny	-	39	8	11	58	2,88%	⬇️
Salaise-sur-Sanne	-	-	-	-	-	0,00%	Salaise-sur-Sanne	31	5	-	-	36	1,79%	⬆️
Albertville	-	-	68	-	68	3,86%	Albertville	-	-	29	5	33	1,66%	⬇️
Annemasse	-	-	10	3	13	0,73%	Annemasse	22	-	4	4	30	1,47%	⬆️
Chaponost	-	-	-	-	-	0,00%	Chaponost	10	16	-	-	25	1,25%	⬆️
Aix-les-Bains	-	-	-	3	3	0,18%	Aix-les-Bains	-	21	-	4	25	1,22%	⬆️
Saint-Alban-Leysse	-	-	-	-	-	0,00%	Saint-Alban-Leysse	13	-	-	-	13	0,65%	⬆️
Saint-Priest	-	-	48	6	55	3,09%	Saint-Priest	-	-	3	7	10	0,48%	⬇️
Passy	1	-	9	8	17	0,97%	Passy	-	-	-	10	10	0,48%	⬇️
Roanne	-	-	5	5	10	0,54%	Roanne	-	-	2	7	9	0,43%	⬇️
Meyzieu	4	-	-	5	9	0,50%	Meyzieu	-	-	-	6	6	0,31%	⬇️
Valserhône	-	-	-	1	1	0,08%	Valserhône	-	-	-	5	5	0,23%	⬆️
Montmélian	-	-	-	4	4	0,23%	Montmélian	-	-	-	4	4	0,17%	⬇️
Pont-de-Claix	10	-	-	-	10	0,54%	Pont-de-Claix	3	-	-	-	3	0,15%	⬇️
Le Bourget-du-Lac	-	6	9	-	15	0,84%	Le Bourget-du-Lac	-	-	-	-	-	0,00%	⬇️
Corbas	-	12	-	-	12	0,70%	Corbas	-	-	-	-	-	0,00%	⬇️
Voiron	-	-	-	-	-	0,00%	Voiron	-	-	-	-	-	0,00%	➡️
Loriol-sur-Drôme	-	-	-	-	-	0,00%	Loriol-sur-Drôme	-	-	-	-	-	0,00%	➡️
Saint-Pierre-de-Chartreuse	-	-	-	-	-	0,00%	Saint-Pierre-de-Chartreuse	-	-	-	-	-	0,00%	➡️
Gières	-	-	-	-	-	0,00%	Gières	-	-	-	-	-	0,00%	➡️
Thoiry	-	-	-	-	-	0,00%	Thoiry	-	-	-	-	-	0,00%	➡️
Ambérieu-en-Bugey	-	-	-	-	-	0,00%	Ambérieu-en-Bugey	-	-	-	-	-	0,00%	➡️
Rillieux-la-Pape	-	-	-	-	-	0,00%	Rillieux-la-Pape	-	-	-	-	-	0,00%	➡️
Megève	-	-	-	-	-	0,00%	Megève	-	-	-	-	-	0,00%	➡️
Charbonnières-les-Bains	-	-	-	-	-	0,00%	Charbonnières-les-Bains	-	-	-	-	-	0,00%	➡️
Siel	-	-	-	-	-	0,00%	Siel	-	-	-	-	-	0,00%	➡️
Total général	162	272	1 130	209	1 772	100%	Total général	181	234	1 342	259	2 016	100%	
Total %	9,15%	15,33%	63,74%	11,78%	100%		Total %	8,99%	11,62%	66,56%	12,83%	100%		

g - Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique.

Cette présentation correspond au chiffre d'affaires réparti sur les rénovations énergétiques de lycées pour la Région, et à l'ensemble des opérations pour les autres collectivités locales réparties géographiquement par département.

La proportion des opérations réalisées par la SPL sur le territoire du département du Rhône représente une part très importante (projets pilotés par les équipes basées à Grenoble et Lyon).



8. Performance énergétique – Résultats

L'exploitation maintenance et la vérification des performances énergétiques est devenue une activité significative au fil des années pour la SPL OSER. Elle décharge les collectivités du suivi des actions de réparation et de maintenance des équipements techniques.

La vérification du niveau de service et de la performance énergétique nécessitent un suivi sur plusieurs années. Les actions menées par le titulaire du Marché global de performance et par la SPL OSER se conjuguent pour parvenir à l'objectif. Désormais la société dispose de retours d'expériences de plusieurs années sur près de 50 bâtiments, écoles, lycées, gymnases, bureaux...

Pour la plupart des réalisations les résultats sont positifs et paraissent raisonnablement atteignables chaque année. Lorsque l'objectif est atteint, les gains en euros reviennent pour moitié à la collectivité, pour moitié au titulaire du marché global via l'intéressement au résultat.

Dans plusieurs cas, l'objectif n'est pas atteint et des pénalités sont appliquées au titulaire du marché global.

La production photovoltaïque est très bien suivie, le titulaire du marché global de performance étant intéressé au résultat, pour pallier toute anomalie de fonctionnement.

Les installations de production de chaleur au bois donnent également de bons résultats.

Plusieurs opérations réalisées ont fait appel à la géothermie.

Après les opérations qui ont passé en 2024 le cap de la fin de l'engagement de performance, plusieurs marchés globaux ont également pris fin en 2025. Pour la SPL et les services des collectivités concernées cette phase de fin du MGP passe par des visites et constats afin d'aboutir à une remise des installations à l'exploitant mainteneur qui prend le relais. Cet exploitant est alors désigné et payé par la collectivité et, dans une majorité des cas, la société d'exploitation maintenance est maintenue sur le site concerné.

Globalement dans le domaine de l'enseignement les résultats sont très satisfaisants. Avec des retours d'expériences nombreux sur les écoles maternelles et élémentaires, la réduction des consommations d'énergie (tous usages confondus) se situe couramment proche de 50% voire au-delà.

Sur les lycées, les interventions se concentrent parfois sur une partie de l'établissement notamment pour ceux qui comprennent des ateliers qui nécessitent des investissements conséquents pour un gain énergétique plus faible. Dans ce cas, un objectif global de réduction de 40% des consommations de l'ensemble des bâtiments d'un lycée constitue un objectif déjà très ambitieux.

Les bâtiments de bureaux, dont l'usage est continu toute l'année, peuvent eux aboutir à des économies d'énergie importantes de l'ordre de -50 à -70%.

Les résultats de chaque année sont basés sur la période spécifique à chaque opération, qui est selon cas, soit basée sur l'année civile soit sur une période d'une année englobant la totalité de la saison de chauffe.

Les résultats de performance des opérations suivies par la SPL OSER											
Commune	Bâtiments publics concernés	% d'économie d'énergie finale garantie**	Energie Primaire ou Finale	Résultats 2018	Résultats 2019	Résultats 2020	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024	Résultats 2025
ECOLES OU GROUPES SCOLAIRES											
Bourg en Bresse	Groupe scolaire & Gymnase Saint Exupéry	50,0%	EF		59%	59%	61%	61%	67%	65%	FIN
Anney	Groupe scolaire Les Romains	52,0%	EF		55%	56%	N (41%)	N (48%)	54%	57%	FIN
Passy	Groupe scolaire de l'Abbaye	50,0%	EF		60% GP+: 40%	53%	57%	61%	73%	66%	FIN
Passy	Groupe scolaire Marloz	40,0%	EF		46% GP+: 33%	45%	N (37%)	34%	54%	55%	FIN
Passy	Ecole maternelle du plateau d'Assy	60,0%	EF		56% GP+: 40%	61%	N (54%)	59%	63%	54%	FIN
Grigny	Ecole Joliot Curie	61,3%	EP			58% GP+: 55%	N (60%)	N (28%)	59%	58%	FIN
Eybens	Groupe scolaire Belair	46,7%	EP			57%	51%	54%	62%	58%	60%
Grenoble	Groupe scolaire Ampère		EP								
Grenoble	Ecole Elisée Chatin	46,0%	EP				N (36%) GP+: 39%	N (38%)	45%	N	55%
Grenoble	Groupe scolaire Painlevé		EP								
Aix les Bains	Ecole élémentaire Marloz	59,0%	EF							76%	
Anney	Groupe scolaire du Cep	45,4%	EF				39% GP+: 38%	49%	52%	51%	53%
Anney	Groupe scolaire Cofa	31,2%	EF					23% GP+: 25%	30%	39%	
La Motte-Servolex	Ecole élémentaire Pergaud	40,0%	EP							28%	37%
Grenoble	Groupe scolaire Vallier	53,9%	EP							75% GP+: 90%	82%
Eybens	Ecole Maternelle du Bourg	20,0%	EF								40% GP+: 18%
Lyon	Groupe Scolaire Les Gemeaux	50,0%	EF								67,2% GP+: 40%
LYCEES (REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES)											
Pont de Chéruy	Lycée La Périade	27,0%	EP	38%	42%	41%	45%	49%	49%	FIN	FIN
Annonay	Lycée De Montgolfier	40,0%	EP	29%	24%	N (31%)	22%	24%	35%		FIN
Lyon	Lycée Camille Claudel	46,0%	EP	39%	45%	N (46%)	N (44%)	50%	47%	FIN	FIN
Valence	Lycée Amblard	56,6%	EP	60%	65%	60%	58%	64%	59%	55%	FIN
Vaux en Velin	Lycée les Canuts	40,1%	EP	42%	37%	N (64%)	N (37%)	30%	37%	40%	FIN
Saint Priest en Jarez	Lycée Simone Weil	41,7%	EP		44%	N (44%)	N (37%)	41%	47%	49%	48%
Givors	Lycée Picasso Aragon (hors logements)	40,8%	EP				33%	40%	47%	50%	56%
Rochefort-Montagne	Lycée Rochefort Montagne (hors logements)	40,0%	EP						30% GP+: 35%	40%	44%
Saint Gervais d'Auvergne	Lycée Les Combrailles (hors logements)	40,8%	EP						32% GP+: 29,5%	40%	
Anney	Internat du lycée Germain Sommeiller	42,0%	EP							40% GP+: 30%	50%
Saint Priest	Lycée Fernand Forest	35,0%	EP							26% GP+: 26%	37%
AUTRES TYPES DE BÂTIMENTS PUBLICS											
Cran-Gevrier	Hôtel de Ville	70,0%	EF		72%	75%	68%	67%	N (73%)	69%	
Bourg en Bresse	Gymnase Favier	51,0%	EF		63%	64%	74%	68%	75%	73%	FIN
Vals Rhône	Centre Jean Marinot	61,1%	EP			52%	47%	56%	57%	63%	FIN
Meyzieu	Espace Jean Poperey	66,0%	EP						74% GP+: 65%	N (62%)	
La Motte-Servolex	Gymnase Coubertin	36,0%	EP							21% GP+: 26%	24%
Roanne	Centre Administratif Paul Pillet	53,4%	EF							68% GP+: 51%	68%

** : ce pourcentage peut évoluer en fonction des ajustements : températures de consigne, occupations, changement d'équipements etc.

*GP : garantie probatoire

OBJECTIF ATTENU : tunnel de neutralisation ou versement d'un intéressement

OBJECTIF ATTENU mais niveaux de service non respectés

N NEUTRALISATION DES RESULTATS
impact COVID, compteur défaillant, dysfonctionnement d'un équipement avec cause extérieure...

RESULTATS EN COURS D'ANALYSE
pour raisons diverses (occupation, compteur défaillant, etc.)

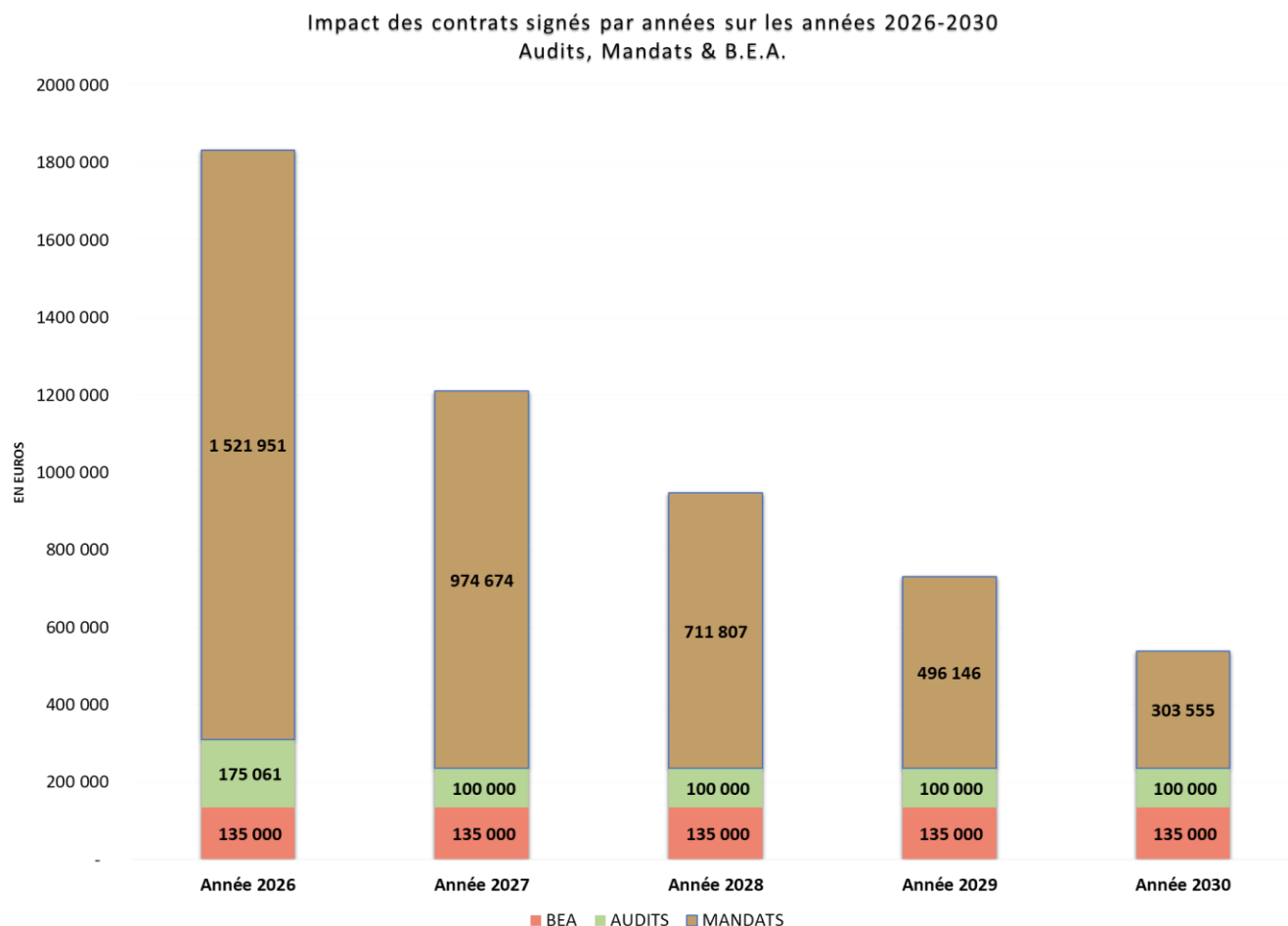
9. Perspectives de développement

a - Analyse du carnet de commande

Les perspectives de développement de la SPL sont bonnes. Les contrats signés en mandat de maîtrise d'ouvrage étant de longue durée, la SPL dispose généralement d'une bonne visibilité sur son activité sur deux années à venir et le montant des honoraires associés. Les contrats signés à la date du présent rapport, audits mais surtout les contrats de longue durée en mandat de maîtrise d'ouvrage, font apparaître un niveau d'activité quasi assuré pour 2026 mais insuffisant

pour 2027. L'activité de cette année reste à développer significativement du fait de l'achèvement des travaux sur un grand nombre d'opérations en 2025.

Comme évoqué précédemment, il est nécessaire que la SPL puisse renouveler son carnet de commande chaque année.



Le budget 2026 prévoit 1,8 M€ de recettes sur les prestations réalisées par la SPL, visant un résultat d'exploitation à l'équilibre.

III. ETAT DES RELATIONS ENTRE LA COLLECTIVITE ET L'EPL

1. Contrats signés entre les collectivités et la SPL OSER dans l'année

Ce tableau représente les différents contrats signés entre les collectivités actionnaires et la SPL OSER en 2025.

Collectivités		Objet du contrat	Type Contrat	Notif. Marché	Montant Marché	Durée en années
Région Auvergne-Rhône-Alpes	REG-6C499	Mandat Lycée Sainte-Claire Deville à Issoire	MANDAT	19/02/2025	284 300,00	10
Région Auvergne-Rhône-Alpes	REG-6C503	Mandat EREA Albert MONIER à Aurillac	MANDAT	18/02/2025	335 510,00	10
Villeurbanne	VIL-1C504	Audits 2 Groupes scolaires - Camus et Jaurès	AUDIT	18/02/2025	27 190,00	1
Salaise-sur-Sanne	SAL-1C505	Audit Espace Jo plat - Ecole et restaurant Floreal- Ecole Picasso - Gymnase	AUDIT	27/01/2025	31 170,00	1
La Motte-Servolex	LMS-1C506	Audit écoles maternelle et élémentaire Lamartine	AUDIT	14/02/2025	9 960,00	1
Chaponost	CHA-1C509x	Complément à des audits : Espace Perraud, Ecole Martel, Ecole Les Muguets	AUDIT	10/01/2025	9 670,00	1
Saint-Alban-Leyssie	STA-1C510x	Complément à deux audits - école René Cassin et gymnases	AUDIT	24/01/2025	13 130,00	1
Annemasse	ANM-1C507x	Audit Logements Les Hutins	AUDIT	15/04/2025	5 860,00	1
Annemasse	ANM-1C508x	Audit GS Bois Livron	AUDIT	15/04/2025	9 610,00	1
Annemasse	ANM-1C509x	Audit maternelle Jean Mermoz	AUDIT	06/05/2025	8 790,00	1
Chaponost	CHA-6C510sx	Mandat Espace Perraud et école Les muguets	MANDAT	28/05/2025	142 220,00	9
Aix-les-Bains	AIX-6C511	Mandat Ecole Liberté	MANDAT	27/05/2025	154 670,00	9
La Motte-Servolex	LMS-6C512	Mandat Ecoles maternelle et élémentaire Lamartine	MANDAT	23/07/2025	234 965,00	11
Annecy	ANN-1C513	Audit énergétique et accompagnement programmiste Hotel de police	AUDIT	02/07/2025	28 420,00	1
Salaise-sur-Sanne	SAL-6C514	Mandat Espace Jo Plat - Ecoles et gymnase	MANDAT	13/11/2025	264 450,00	11
Montant total des marchés signés avec les collectivités actionnaires					1 559 915,00 €	

IV. ETAT DES PRISES DE PARTICIPATION - SITUATION DU GROUPE

La SPL OSER ne détient aucune participation dans le capital d'autres sociétés ou G.I.E.

V. EVOLUTIONS STATUTAIRES ET DE L'ACTIONNARIAT INTERVENUES DANS L'ANNEE

1. Evolutions statutaires

a - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année

Il n'y a pas eu de modifications statutaires en 2025.

b - Historique des 5 dernières années

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE	Objet de la modification
02/10/2025	Délégation de l'A.G.E. au C.A. de son pouvoir et sa compétence de réduction de capital : 54 000 euros réservés au SIEL 42 et la Ville de Megève afin de permettre leur sortie du capital.
08/03/2024	Délégation de l'A.G.E. au C.A. de son pouvoir et sa compétence d'augmentation de capital : maximum 500 000 euros sur 26 mois à compter de la présente A.G.E. Délégation de l'A.G.E. au CA de son pouvoir et sa compétence de réduction de capital : 4 950 000 euros sur 6 mois : rachat des actions en numéraire en vue de les annuler.
Année 2023	Pas d'A.G.E.
Année 2022	Pas d'A.G.E.
07/06/2021	Délégation de l'A.G.E. au C.A. de son pouvoir et sa compétence d'augmentation de capital : maximum 600 000 euros sur 26 mois à compter de la présente A.G.E.
Année 2020	Pas d'A.G.E.

2. Evolutions de l'actionnariat

a - Composition de l'actionnariat et évolution au cours des trois dernières années

Analyse de l'actionnariat										
Actionnaires	Année d'entrée	NB actions	Capital	%	2023		2024		2025	
					Nb actions	% détention	Nb actions	% détention	Nb actions	% détention
Région Auvergne Rhône-Alpes	2013	240 278,00	2 402 780,00	38,90%	735 278	66,21%	240 278	38,90%	240 278	38,90%
SIEL 42	2013	5 000,00	50 000,00	0,81%	5 000	0,45%	5 000	0,81%	5 000	0,81%
Ville d'Aix-les-Bains	2016	2 958	29 580,00	0,48%	2 958	0,27%	2 958	0,48%	2 958	0,48%
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	2016	1 488	14 880,00	0,24%	1 488	0,13%	1 488	0,24%	1 488	0,24%
Ville d'Annecy	2015	100 617	1 006 170,00	16,29%	100 617	9,06%	100 617	16,29%	100 617	16,29%
Ville d'Annemasse	2016	3 380	33 800,00	0,55%	3 380	0,30%	3 380	0,55%	3 380	0,55%
Ville de Bourg-en-Bresse	2013	93 514	935 140,00	15,14%	93 514	8,42%	93 514	15,14%	93 514	15,14%
Ville d'Eybens	2015	1 000	10 000,00	0,16%	1 000	0,09%	1 000	0,16%	1 000	0,16%
Ville de Grenoble	2015	64 707	647 070,00	10,48%	64 707	5,83%	64 707	10,48%	64 707	10,48%
Ville de Grigny (Rhône)	2013	40 630	406 300,00	6,58%	40 630	3,66%	40 630	6,58%	40 630	6,58%
Ville de La Motte-Servolex	2016	1 300	13 000,00	0,21%	1 300	0,12%	1 300	0,21%	1 300	0,21%
Ville de Meyzieu	2013	3 000	30 000,00	0,49%	3 000	0,27%	3 000	0,49%	3 000	0,49%
Ville de Montméliant	2013	8 138	81 380,00	1,32%	8 138	0,73%	8 138	1,32%	8 138	1,32%
Ville de Passy	2015	1 165	11 650,00	0,19%	1 165	0,10%	1 165	0,19%	1 165	0,19%
Ville de Saint-Fons	2013	1 700	17 000,00	0,28%	1 700	0,15%	1 700	0,28%	1 700	0,28%
Ville de Saint-Priest	2013	4 100	41 000,00	0,66%	4 100	0,37%	4 100	0,66%	4 100	0,66%
Ville de Valsérhône	2015	1 200	12 000,00	0,19%	1 200	0,11%	1 200	0,19%	1 200	0,19%
Ville de Gières	2017	630	6 300,00	0,10%	630	0,06%	630	0,10%	630	0,10%
Ville de Rillieux-la-Pape	2017	3 200	32 000,00	0,52%	3 200	0,29%	3 200	0,52%	3 200	0,52%
Ville de Roanne	2017	3 600	36 000,00	0,58%	3 600	0,32%	3 600	0,58%	3 600	0,58%
Ville de Megève	2018	400	4 000,00	0,06%	400	0,04%	400	0,06%	400	0,06%
Ville d'Albertville	2019	2 000	20 000,00	0,32%	2 000	0,18%	2 000	0,32%	2 000	0,32%
Ville de Pont-de-Claix	2019	1 100	11 000,00	0,18%	1 100	0,10%	1 100	0,18%	1 100	0,18%
Métropole du Grand Lyon	2021	5 000	50 000,00	0,81%	5 000	0,45%	5 000	0,81%	5 000	0,81%
Ville de Lyon	2021	5 000	50 000,00	0,81%	5 000	0,45%	5 000	0,81%	5 000	0,81%
Ville de Thoiry (Ain)	2021	700	7 000,00	0,11%	700	0,06%	700	0,11%	700	0,11%
Ville du Bourget-du-Lac	2021	600	6 000,00	0,10%	600	0,05%	600	0,10%	600	0,10%
Ville de Charbonnières-les-Bains	2021	600	6 000,00	0,10%	600	0,05%	600	0,10%	600	0,10%
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	2021	100	1 000,00	0,02%	100	0,01%	100	0,02%	100	0,02%
Ville de Loriol-sur-Drôme	2021	700	7 000,00	0,11%	700	0,06%	700	0,11%	700	0,11%
Ville de Villeurbanne	2021	5 000	50 000,00	0,81%	5 000	0,45%	5 000	0,81%	5 000	0,81%
Ville de Voiron	2021	2 100	21 000,00	0,34%	2 100	0,19%	2 100	0,34%	2 100	0,34%
Ville de Caluire-et-Cuire	2022	4 400	44 000,00	0,71%	4 400	0,40%	4 400	0,71%	4 400	0,71%
Département du Puy-de-Dôme	2022	5 000	50 000,00	0,81%	5 000	0,45%	5 000	0,81%	5 000	0,81%
Ville de Corbas	2022	1 200	12 000,00	0,19%	1 200	0,11%	1 200	0,19%	1 200	0,19%
Ville de Chaponost	2024	1 000	10 000,00	0,16%			1 000	0,16%	1 000	0,16%
Ville de Saint-Alban-Leyse	2024	700	7 000,00	0,11%			700	0,11%	700	0,11%
Ville de Salaise-sur-Sanne	2024	500	5 000,00	0,08%			500	0,08%	500	0,08%
Nombre d'actionnaires	38	617 705	6 177 050	100,00%	35		38		38	
Total Capital					1 110 505	100,00%	617 705	100,00%	617 705	100,00%
					11 105 050		6 177 050		6 177 050	
Augmentation de capital (nouvel actionnaire)										

b - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année

L'année 2025 n'a pas connu de variation de l'actionnariat.

c - Historique des 3 dernières années

Conseil d'administration			
Date de l'opération	Nature de l'opération	Modalités de l'opération	Montant de la variation de capital
CA 10/06/2025	Ouverture d'une augmentation de capital de 50 000 €	En numéraire, sans prime d'émission, réservée au Grand Annecy. Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription.	Grand Annecy : 5 000 actions soit 50 000 €
CA 02/04/2025	Ouverture d'une réduction de capital	Convocation d'une AGE	SIEL 42 : 5 000 actions soit 50 000 € Ville de Megève : 400 actions soit 4 000 €
CA 08/11/2024	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 30/08/2024	En numéraire, sans prime d'émission, réservées aux Villes de Saint-Alban-Leyse et Salaise-sur-Sanne.	Ville de Saint-Alban-Leyse : 700 actions soit 7 000 € Ville de Salaise-sur-Sanne : 500 actions soit 5 000 €
CA 30/08/2024	Ouverture d'une augmentation de capital de 12 000 €	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription.	TOTAL : 1 200 actions, soit 12 000 €
CA 30/08/2024	Réussite de la réduction de capital de 4 950 000 €	Le rachat a été établi en numéraire et les actions achetées sont annulées. La répartition des administrateurs évolue : 4 postes pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 1 pour Annecy, Bourg-en-Bresse et Grenoble et 5 pour l'Assemblée Spéciale.	Région Auvergne-Rhône-Alpes : - 495 000 actions soit - 4 950 000 €
CA 30/08/2024	Réussite de l'augmentation de capital ouverte le 09/07/2024	En numéraire, sans prime d'émission, réservée à la Ville de Chaponost	Ville de Chaponost : 1 000 actions soit 10 000 €

CA 09/07/2024	Ouverture d'une augmentation de capital de 10 000 €	Condition suspensive : cession à titre gratuit des droits préférentiels de souscription	
CA 04/04/2024	Modalités de la réduction de capital de 4 950 000 €	Le C.A. décide de maintenir le nombre d'administrateurs à 12	

3. Changements intervenus au cours de l'exercice

Le Conseil d'Administration a renouvelé le mandat du Directeur Général lors de la séance du 02/04/2025.

L'assemblée spéciale a connu un changement de représentants le 02/04/2025. Mme Laure SABOUREAU (Ville de Rillieux-la-Pape) remplace Monsieur Philippe DE LA CRUZ. Elle a modifié son siège à l'adresse du siège social de la société le 10/06/2025.

Le conseil d'administration n'a pas connu de changement d'administrateurs.

La commission d'appels d'offres n'a pas connu de changement de représentants.

Le Comité des Engagements et des Investissements a connu les changements liés à ceux de l'assemblée spéciale.

L'assemblée générale a connu également un changement de représentant pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui est désormais représentée par Madame Sandrine CHAIX en remplacement de Monsieur Thierry KOVACS.

Un livret de gouvernance qui synthétise le fonctionnement des instances de la Société est régulièrement mis à jour et communiqué aux nouveaux actionnaires.

VI. BILAN DE GOUVERNANCE

Le « Rapport des mandataires » doit recenser la participation des élus aux instances de gouvernance de la Société.

1. Réunions du conseil d'administration

Actionnaires	Représentants au Conseil d'Administration	02/04/2025			10/06/2025			02/10/2025		
		Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Eric FOURNIER (Président du C.A.)	X			X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Monsieur Xavier ODO			X			X			X
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Sophie BLACHERE	X			X			X		
Région Auvergne Rhône-Alpes	Madame Michèle CEDRIN			X			X			X
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS		X		X			X		
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER	X					X	X		
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT		X		X					X
Ville de Grigny (Président de l'A.S.)	Madame Victoria MARI	X				X		X		
Ville de Villeurbanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Antoine COLLIAT	X					X	X		
Ville d'Eybens (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Pascal BOUDIER	X			X			X		
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE		X				X	X		
Ville de Caluire-et-Cuire (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Côme TOLLET		X		X					X
		6	4	2	6	1	5	8	0	4

2. Réunions de l'assemblée spéciale

Actionnaires	Représentants à l'assemblée spéciale	02/04/2025			10/06/2025			02/10/2025		
		Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent	Présent	Pouvoir	Absent
Ville de Grigny (Président de l'A.S.)	Madame Victoria MARI	X				X		X		
Ville de Villeurbanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Antoine COLLIAT	X					X	X		
Ville d'Eybens (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Pascal BOUDIER	X			X			X		
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE		X				X	X		
Ville de Caluire-et-Cuire (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Côme TOLLET		X		X					X
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN		X				X			X
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY			X	X			X		
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE			X			X			X
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	X				X		X		
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO		X			X			X	
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU			X		X				X
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT			X			X			X
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET			X			X			X
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT	X				X		X		
Ville de Chaponost	Monsieur Damien COMBET	X			X			X		
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES		X				X			X
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN			X		X			X	
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD			X	X				X	
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET			X	X					X
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS		X				X		X	
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT		X			X				X
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET			X			X			X
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX		X				X	X		
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET		X				X		X	
Ville de Passy	Madame Christèle REBET		X				X		X	
Ville de Rillieux-la-Pape	Madame Laure SABOUREAU			X			X			X
Ville de Saint-Alban-Leysse	Monsieur Michel DYEN			X		X			X	
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS		X				X		X	
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD			X			X			X
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET	X				X			X	
Ville de Salaise-sur-Sanne	Monsieur Gilbert DUBOURGNON			X			X			X
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER			X			X			X
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU		X			X				X
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU			X			X			X
		7	12	15	6	10	18	9	9	16

3. Réunions de l'assemblée générale

Le Président de la SPL OSER participe aux assemblées générales et préside les séances.

Actionnaires	Représentants à l'assemblée générale	A.G.O. - 18/06/2025				A.G.E. - 02/10/2025			
		Présent	Pouvoir	Absent	Vote à distance	Présent	Pouvoir	Absent	Vote à distance
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Madame Sandrine CHAIX	X				X			
Département du Puy-de-Dôme	Monsieur Jean-Paul CUZIN			X				X	
Grand Lyon	Monsieur Jean-Claude RAY	X						X	
S.I.E.L.	Monsieur Marc CHAVANNE			X					X
Ville d'Aix-les-Bains	Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX			X				X	
Ville d'Albertville	Madame Karine MARTINATO			X			X		
Ville d'Ambérieu-en-Bugey	Monsieur Christian de BOISSIEU			X			X		
Ville d'Annecy	Monsieur Benjamin MARIAS	X				X			
Ville d'Annemasse	Monsieur Nicolas LEBEAU-GUILLOT			X				X	
Ville de Bourg-en-Bresse	Madame Charline LIOTIER		X			X			
Ville de Caluire-et-Cuire (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Côme TOLLET	X						X	
Ville de Chaponost	Monsieur Damien COMBET				X		X		
Ville de Charbonnières-les-Bains	Monsieur Eric HORRIOT				X			X	
Ville de Corbas	Monsieur Christophe MALMAZET			X				X	
Ville d'Eybens (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Pascal BOUDIER			X				X	
Ville de Gières	Monsieur Frédéric DELFORGES			X				X	
Ville de Grenoble	Monsieur Vincent FRISTOT	X						X	
Ville de Grigny (Président de l'A.S.)	Madame Victoria MARI	X				X			
Ville de Le Bourget-du-Lac	Monsieur Michel MOMMESSIN			X				X	
Ville de La Motte-Servolex	Monsieur Luc BERTHOUD			X				X	
Ville de Le Pont-de-Claix	Monsieur Gilbert BONNET			X				X	
Ville de Loriol-sur-Drôme	Monsieur Claude AURIAS			X				X	
Ville de Lyon	Monsieur Sylvain GODINOT		X					X	
Ville de Megève	Monsieur Christophe BOUGAULT-GROSSET			X				X	
Ville de Meyzieu	Monsieur Manuel TRARIEUX			X				X	
Ville de Montmélian	Monsieur Yves PAVILLET			X				X	
Ville de Passy	Madame Christèle REBET	X						X	
Ville de Rillieux-la-Pape	Madame Laure SABOUREAU			X				X	
Ville de Roanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Christian DORANGE			X				X	
Ville de Saint-Alban-Leyssie	Monsieur Michel DYEN			X				X	
Ville de Saint-Fons	Monsieur Thibaut CASTERS			X				X	
Ville de Saint-Pierre-de-Chartreuse	Monsieur Eric DAVIAUD			X				X	
Ville de Saint-Priest	Monsieur Alain BERLIOZ-CURLET			X				X	
Ville de Salaise-sur-Sanne	Monsieur Gilbert DUBOURGNON			X				X	
Ville de Thoiry	Madame Muriel BENIER			X					X
Ville de Valserhône	Monsieur Mourad BELLAMMOU			X				X	
Ville de Villeurbanne (Vice-Président de l'A.S.)	Monsieur Antoine COLLIAT			X		X			
Ville de Voiron	Monsieur Anthony MOREAU			X				X	

4. Décisions du Comité d'Engagements et des Investissements en 2025

Date	Orientations stratégiques
02/04/2025	Le CEI approuve le lancement de 2 nouvelles opérations en mandat de maîtrise d'ouvrage : ⇒ Rénovation énergétique de l'école élémentaire « Liberté » (Maître d'ouvrage : Ville d'Aix-les-Bains) ⇒ Rénovation énergétique de l'espace François Perraud et de l'école Les Mugnets (Maître d'ouvrage : Ville de Chaponost)
10/06/2025	Le CEI approuve le lancement de 1 nouvelle opération en mandat de maîtrise d'ouvrage : ⇒ Rénovation énergétique de l'école maternelle et élémentaire « Alphonse de Lamartine » (Maître d'ouvrage : Ville de la Motte-Servolex)
02/10/2025	Le CEI approuve le lancement de 1 nouvelle opération en mandat de maîtrise d'ouvrage : ⇒ Rénovation énergétique de l'école élémentaire et restaurant scolaire « Floréal », école maternelle « Picasso » et du gymnase « Joseph Plat » (Maître d'ouvrage : Ville de Salaise-sur-Sanne)

5. Informations sur la rémunération et la durée du mandat des représentants de la collectivité ou du groupement actionnaire, mandataires sociaux

Conformément à l'article 22 des statuts, les administrateurs ne sont pas rémunérés.

Selon le même article, le Conseil d'Administration du 02/04/2025 (point n°11) a fixé la rémunération du Directeur général au titre de ce mandat à hauteur de 10 K€ par an, montant inchangé par rapport au précédent mandat.

6. Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société

a - Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont les suivants :

- Risque quant aux pics ou baisses d'activité engendrant soit des difficultés à répondre à toutes les demandes des collectivités soit à assurer un plan de charge régulier des équipes opérationnelles.
- Risque quant aux capacités des collectivités à financer les projets de rénovation de leurs bâtiments publics.
- Risque d'allongement des opérations en cas d'évènements qui conduiraient à des mesures de ralentissement, ou des retards de fourniture de matériaux, ou des hausses de coûts.
- Risque en cas de retard de paiement des avances de fonds en mandat de maîtrise d'ouvrage, notamment si les retards se cumulent sur plusieurs opérations.

b - Contrôle interne

La SPL OSER renforce régulièrement ses procédures de contrôle interne.

c - Contrôles externes

Le tableau récapitule les contrôles exercés au cours de l'exercice écoulé :

CONTROLE	DATE / Période contrôlée
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES	2016-2022
URSSAF	2018-2021

7. Contrôle analogue

a - Contexte

La relation in house est un mode de relation contractuel qui permet à un pouvoir adjudicateur, d'échanger avec son opérateur sur ses besoins et de lui confier une mission sur des bases convenues par les deux parties.

La relation in house, doit respecter deux conditions cumulatives.

La première est celle du contrôle analogue. Le contrôle exercé par la collectivité sur l'organisme dédié doit être comparable à celui qu'il exerce sur ses propres services.

La seconde est celle de l'activité qui doit être essentiellement consacrée à ce pouvoir adjudicateur. La jurisprudence reconnaît l'existence présumée d'un contrôle analogue lorsque l'organisme in house est détenu à 100% par un ou plusieurs pouvoirs adjudicateurs.

Pour que le contrôle soit réel, il convient par un mode de gouvernance approprié, que l'organisme n'ait aucune autonomie d'une part, et d'autre part qu'il n'y ait aucune participation privée dans le capital.

b - Capitaux propres

La SPL OSER est constituée de capitaux publics uniquement, et cela depuis sa création. La SPL OSER est détenue actuellement par 38 actionnaires : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme, la Métropole de Lyon, 34 Villes et 1 syndicat d'énergie (SIEL TE).

c - Gouvernance

Les actionnaires ont fait le choix de scinder le rôle de la présidence et de la direction générale afin de garantir un niveau de contrôle plus fort. Les organes de gouvernance de la SPL OSER sont un Conseil d'Administration, une Assemblée Spéciale, un Comité d'Engagements et des Investissements, une Commission d'Appels d'Offres et les Assemblées Générales. A ces différents organes de direction s'ajoutent un cadre juridique défini par les lois en vigueur, les statuts, le règlement intérieur du conseil d'administration, le règlement de l'Assemblée Spéciale, et le pacte d'actionnaires.

d - L'Assemblée Spéciale (A.S.)

Chaque Conseil d'administration est précédé d'une Assemblée spéciale à laquelle sont invitées toutes les collectivités non directement représentées au Conseil d'administration.

Tous les sujets relatifs au fonctionnement de la société sont expliqués aux élus (activité, comptes annuels, décisions relatives à l'entrée de nouveaux actionnaires...) de même que les sujets techniques spécifiques aux marchés globaux de performance (mécanismes d'engagement de performance, clauses de pénalisation ou d'intéressement...).

Les séances font l'objet d'un compte-rendu d'avancement des projets que ce soit en phase amont (études, audits énergétiques), en phase contractualisation (passation des marchés globaux de performance), en phase conception réalisation des travaux.

Des présentations synthétiques d'une ou plusieurs opérations en cours sont effectuées périodiquement au stade du lancement ou à différents stades dont celui de la livraison des travaux.

Ces séances spécifiques de l'Assemblée Spéciale permettent aux élus de se prononcer sur la pertinence des actions engagées par la société, actions qu'ils constatent par ailleurs au sein de leur collectivité, les élus étant majoritairement des élus de communes.,

Tous les sujets qui sont à l'ordre du jour du Conseil d'Administration font l'objet d'une présentation par le Président de séance (Président ou l'un des Vice-Présidents de l'Assemblée Spéciale) et du directeur général et directeur technique, et selon cas du directeur administratif et financier, ce qui permet à chaque élu de poser des questions et de contrôler l'activité de la Société conjointement avec les autres élus.

Sur chaque sujet nécessitant une délibération au Conseil d'administration, l'Assemblée Spéciale délibère et donne pouvoir au Président de séance de représenter l'Assemblée au Conseil d'administration.

Par ailleurs, tous les sujets qui concernent directement l'Assemblée Spéciale (élection d'un nouveau Président ou Vice-Président, changement de la composition de l'Assemblée Spéciale...) font l'objet d'une délibération de l'Assemblée Spéciale, puis d'une information au Conseil d'Administration.

La position de l'Assemblée Spéciale est retranscrite au sein des débats du Conseil d'Administration. Afin de renforcer le contrôle analogue, l'ensemble des actionnaires non représentés directement au Conseil d'Administration sont invités et peuvent participer au Conseil d'Administration en qualité de censeur.

e - Le Conseil d'Administration (C.A.)

Tous les élus (Administrateurs et Censeurs) sont convoqués au Conseil d'Administration.

Le Président du Conseil d'Administration mène les échanges et les débats. Il donne la parole pour l'exposé au Directeur Général. Le Président sollicite l'expression des élus présents et chacun peut s'exprimer à son tour. A l'issue des échanges, lorsque le sujet concerné nécessite une délibération, le Président procède au vote par les administrateurs présents, dont les représentants de l'Assemblée Spéciale.

Tous les sujets nécessitant une délibération du Conseil d'Administration ont auparavant été présentés à l'Assemblée Spéciale et ont fait l'objet d'une délibération de cette dernière.

Le nombre d'administrateurs est de douze. Quatre représentent la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'actionnaire principal ; un représente la Ville de Bourg-en-Bresse, un représente la Ville d'Annecy, un représente la Ville de Grenoble et cinq représentent l'Assemblée Spéciale (Présidence : Ville de Grigny ; Vice-Présidence : Villes de Villeurbanne, Eybens, Roanne et Caluire-et-Cuire).

f - Le Comité d'Engagements et des Investissements (C.E.I.)

Le Comité a pour rôle principal d'émettre un avis relatif aux projets stratégiques à mettre en œuvre par la société.

Les administrateurs et les censeurs (membres de l'Assemblée Spéciale) sont membres délibérants de droit du Comité d'Engagement et d'Investissement. Deux membres, parmi des personnes qualifiées (représentant l'ADEME et AURA-EE), participent au Comité avec voix consultative et apportent leurs contributions aux débats.

Les Censeurs peuvent s'exprimer au nom de la collectivité qu'ils représentent.

Les votes relatifs aux avis du Comité d'Engagement et d'Investissement concernent tous les élus (Censeurs et Administrateurs), chacun ayant le même poids sur les avis rendus par le Comité.

Après les avis du Comité, favorable ou défavorable, les élus doivent s'engager à respecter l'avis collectif du Comité dans les décisions à prendre lors des délibérations du Conseil d'Administration.

Le Comité d'Engagements et des Investissements permet ainsi de renforcer la notion de contrôle analogue puisque chaque collectivité est représentée au même niveau au sein du Comité d'Engagements et des Investissements.

g - La Commission d'Appels d'Offre (C.A.O.)

La commission d'appels d'offres de la SPL OSER est un organe qui donne un avis sur les marchés conclus par la société pour ses besoins propres.

3 membres titulaires sont désignés par le Conseil d'Administration et ont une voix délibérative. Il existe également 5 membres suppléants.

h - Les Assemblées Générales

Le représentant de l'actionnaire principal, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et tous les élus des autres collectivités actionnaires sont invités aux Assemblées Générales. Le Président de la Société préside les Assemblées Générales.

Les élus présents, Administrateurs et Censeurs, peuvent s'exprimer sur tous les sujets.

Les résolutions sont votées et généralement adoptées en tenant compte des pouvoirs remis par les élus.

Les Assemblées Générales sont tenues de manière ordinaire généralement pour les sujets liés à l'arrêté des comptes, et de manière extraordinaire lorsqu'il s'agit de modifier les statuts ou de délibérer en faveur d'une résolution permettant la délégation de compétences des augmentations de capital au Conseil d'Administration.

Les Assemblées Générales sont dites « Mixtes » lorsqu'elles réunissent, au cours d'une même séance, les compétences à la fois de l'Assemblée Générale Ordinaire et de l'Assemblée Générale Extraordinaire, et statue ainsi sur des décisions de nature ordinaire et extraordinaire.

i - Le pacte d'actionnaires

VI.7.i.1. Spécificités du pacte d'actionnaires

Le pacte d'actionnaires permet de répondre aux objectifs suivants :

- Renforcer l'engagement des collectivités dans la Société.
- En Complément des Statuts, fixer les règles de fonctionnement et de gestion de la Société.
- Renforcer le contrôle exercé sur la société. L'article 3 prévoit en effet que les actionnaires non représentés directement au Conseil d'Administration peuvent participer à ce Conseil en qualité de censeur.
- Définir les modalités d'exercice de la direction à savoir la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.
- Définir les objectifs stratégiques portant sur une qualité ambitieuse d'opérations de rénovation énergétique.
- Prévoir les modalités d'entrées au capital de toute nouvelle collectivité souhaitant engager des opérations de rénovations énergétiques.
- Fixer les modalités de financement en « tiers investissement » (pour mémoire montage en BEA abonné).

VI.7.i.2. Pacte d'actionnaires : Historique et durée

Pour mémoire, les statuts dans leur premier article mentionnent que la SPL est régie par différentes sources de droits mais aussi par tout règlement intérieur qui viendrait les compléter. A noter que le règlement intérieur cite également le pacte d'actionnaires.

Le pacte d'actionnaires a été créé par les 11 actionnaires fondateurs.

Il a été modifié par voie d'avenant le 30 septembre 2015.

Le Pacte conclu à l'origine pour une durée de dix ans a fait l'objet d'une reconduction en 2023 après un allègement administratif.

j - Activité

La SPL OSER n'exerce son activité que pour ses actionnaires publics avec une double limite : le territoire des actionnaires et la rénovation énergétique de leur patrimoine public.

L'activité prévue à l'origine de la création de la Société était basée sur des Baux Emphytéotiques Administratifs avec la particularité liée au tiers financement. Avec la réforme de la commande publique, la Société s'est adaptée pour répondre aux besoins des actionnaires. Elle intervient désormais dans le cadre de mandats de maîtrise d'ouvrage. Par ces mandats, la SPL OSER agit au nom et pour le compte de la collectivité concernée.

S'agissant des marchés contractés avec les collectivités, l'ensemble des contrats repose sur un marché type qui a été amélioré progressivement au cours des années pour tenir compte des retours d'expériences liés au marchés globaux de performance énergétique.

Les prestations de la Société sont évaluées sur la base de coûts jours qui sont identiques pour toutes les collectivités. Les coûts jours sont présentés à l'Assemblée Spéciale puis au Conseil d'Administration en vue d'une délibération. Les coûts jours sont réévalués périodiquement, puis mis en place pour les nouveaux contrats.

Depuis sa création, les actionnaires avec lesquelles aucun contrat n'a été signé quel que soit la nature sont les actionnaires suivants :

- SIEL 42, actionnaire fondateur :

Deux actionnaires historiques de 2013 ont quitté la SPL : après que la Société a réalisé des audits pour les Villes de Romans-sur-Isère et de Chambéry, plusieurs années plus tard, ces collectivités ont exprimé leur volonté de ne pas donner suite. Une réduction de capital a été opérée afin de permettre leur sortie du capital de la SPL OSER.

VII. ANNEXES

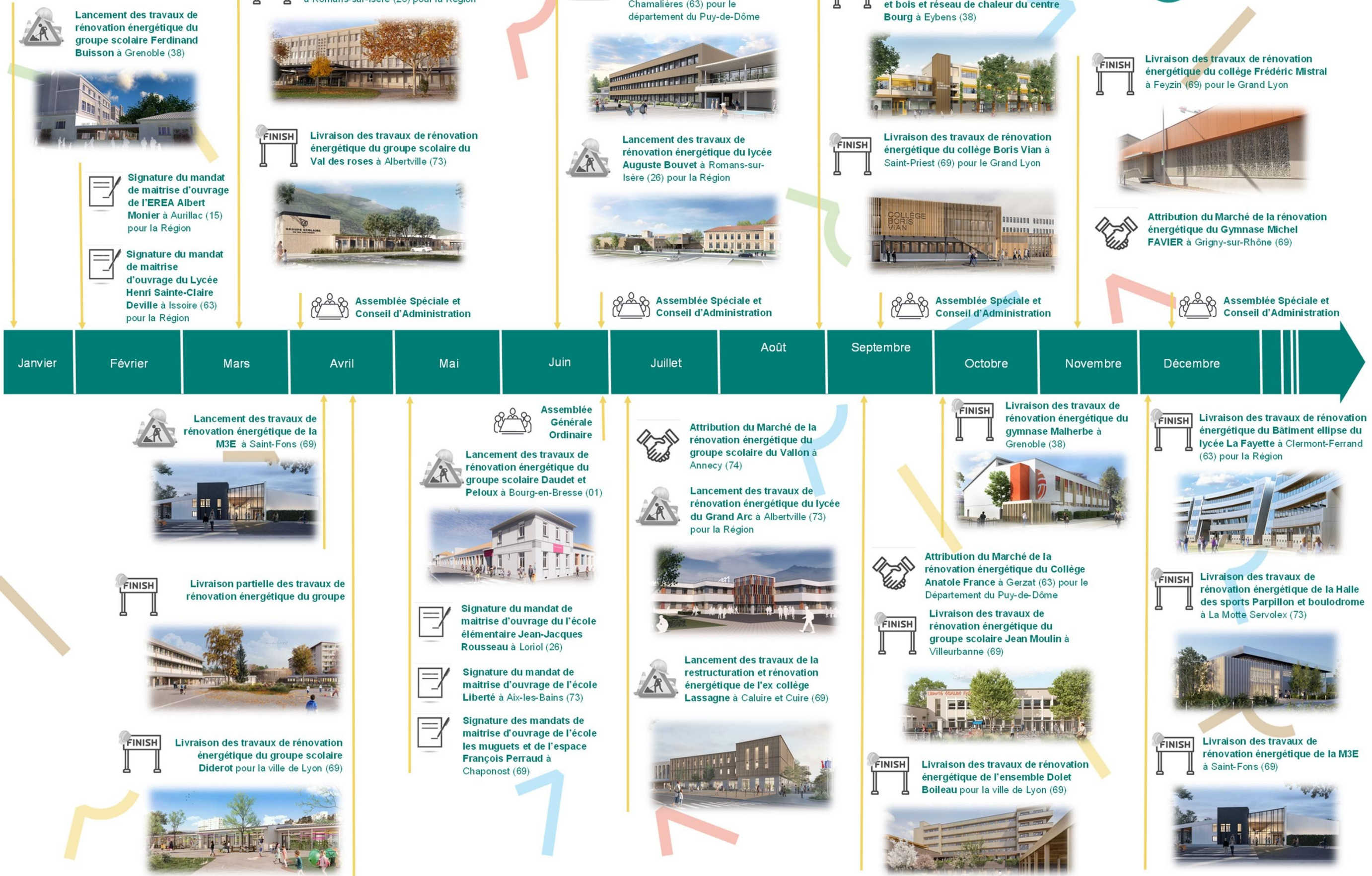
Annexe 1 – Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours

Annexe 2 – Travaux en cours dans l'année écoulée

Annexe 3 – Comptes annuels

Annexe 1 - Frises chronologiques : Année écoulée & perspective de l'année en cours

Année 2025



Année 2026



Annexe 2

Travaux réceptionnés en 2025

Travaux en cours de réalisation à date du 31/12/2025

Marchés globaux de performance énergétique signés à date du 31/12/2025

Groupe scolaire du Val des roses à Albertville

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **40%**, y compris extensions - sans la part de production photovoltaïque

Travaux réceptionnés en 2025



Lycée Albert Triboulet à Romans-sur-Isère pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **41,2 %**

Travaux réceptionnés en 2025



Opération Centre Bourg à Eybens (38) : Ecole maternelle, école élémentaire, Salle des fêtes, chaufferie bois et réseau de chaleur

Objectif de réduction des consommations énergétiques :

École élémentaire **50%** / école maternelle **20%** / salle des fêtes **40%**.

Travaux réceptionnés en 2025



Collège Boris Vian à Saint-Priest pour le Grand Lyon
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **50%**

Travaux réceptionnés en août 2025



Groupe scolaire et gymnase Moulin pour la Ville de Villeurbanne
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **39%**

Travaux réceptionnés en août 2025



Groupe scolaire Diderot à Lyon
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **55 %**

Travaux réceptionnés en septembre 2025



Ensemble Dolet Boileau à Lyon (école élémentaire et restaurant scolaire, crèche, bureau de police municipale)

Objectif de réduction des consommations d'énergie finale de l'ensemble du site de **40%**.

Travaux réceptionnés en septembre 2025



Boulodrome Georges Gonnettand pour la Ville de La Motte-Servolex
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **35%** + 80% taux de
couverture bois

Travaux achevés en 2025



Collège Frédéric Mistral à Feyzin pour le Grand Lyon
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **55%**

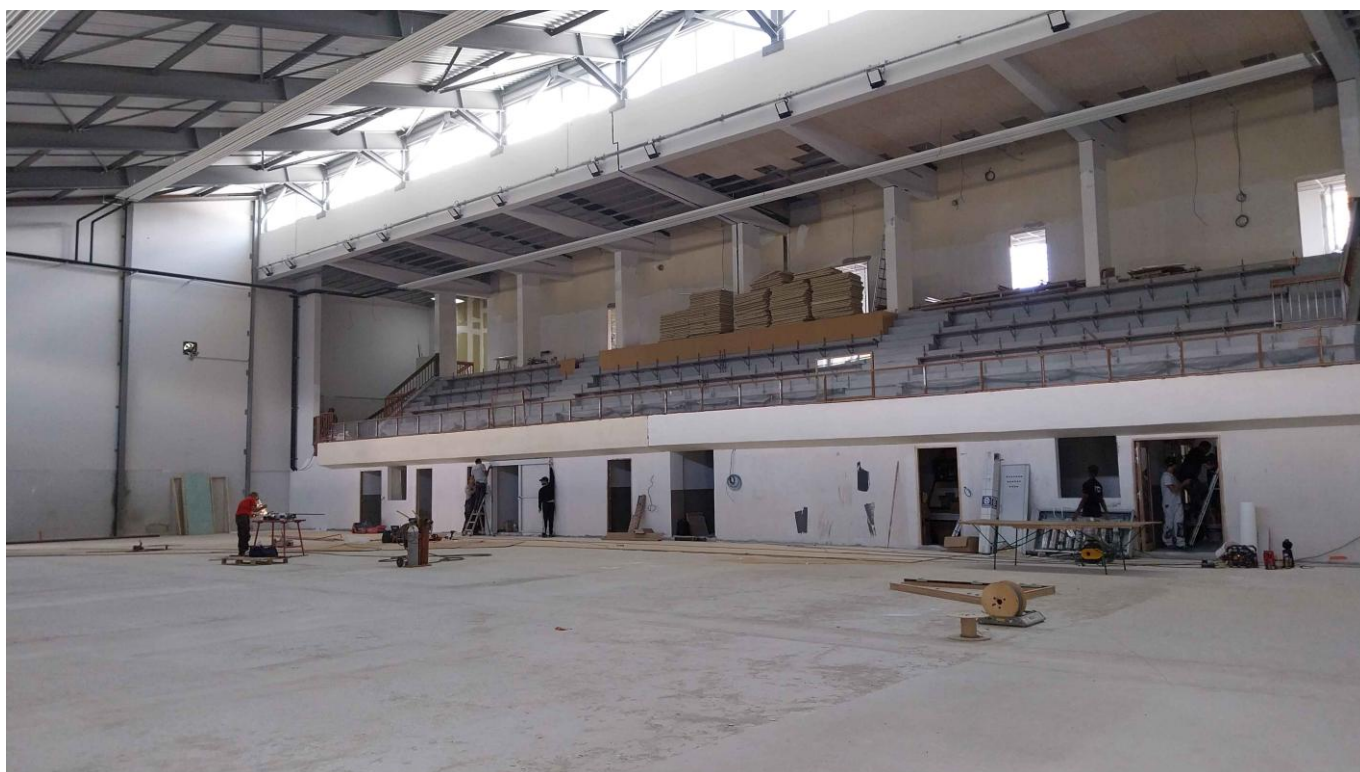
Travaux réceptionnés en novembre 2025



Gymnase Malherbe à Grenoble – Phase désamiantage

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **45%** - Hors part de l'installation photovoltaïque

Travaux réceptionnés en novembre 2025



Groupe scolaire M3E – Maison des trois espaces pour la Ville Saint-Fons

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **40%**

Travaux réceptionnés en décembre 2025



Lycée La Fayette à Clermont-Ferrand / Région Auvergne-Rhône-Alpes

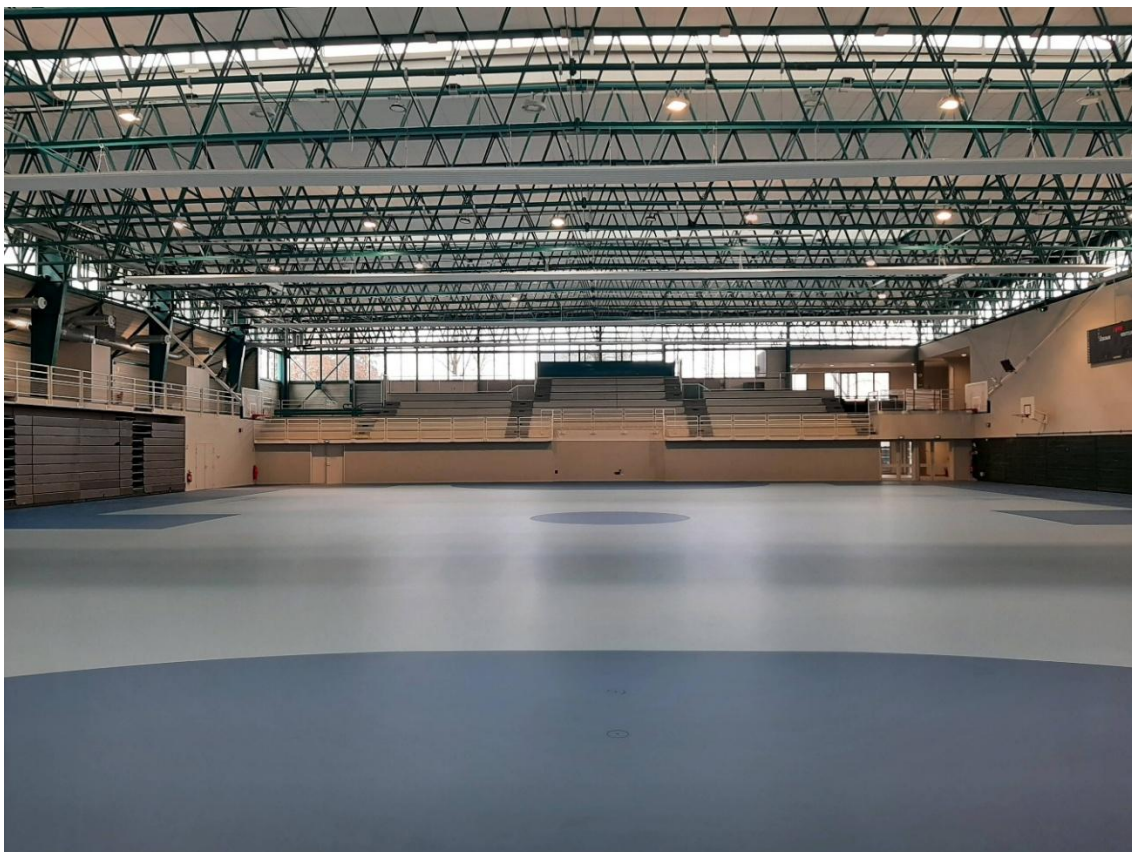
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **15%** sur l'ensemble du site y compris les ateliers, l'imprimerie et la demi-pension (hors périmètre travaux)

Travaux réceptionnés en décembre 2025



Halle Didier Parpillon pour la Ville de La Motte-Servolex
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **30%**

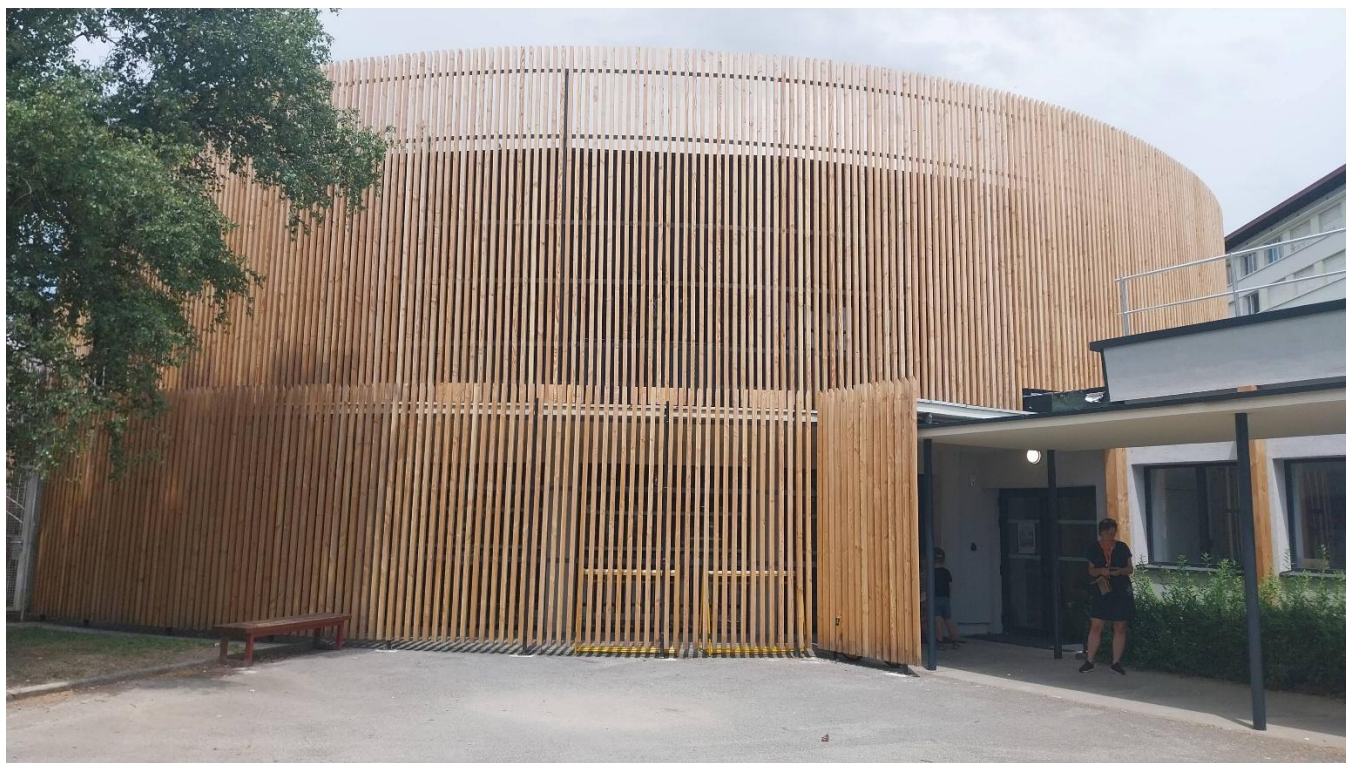
Travaux en cours en 2025



Groupe scolaire des Pommaries à Annecy

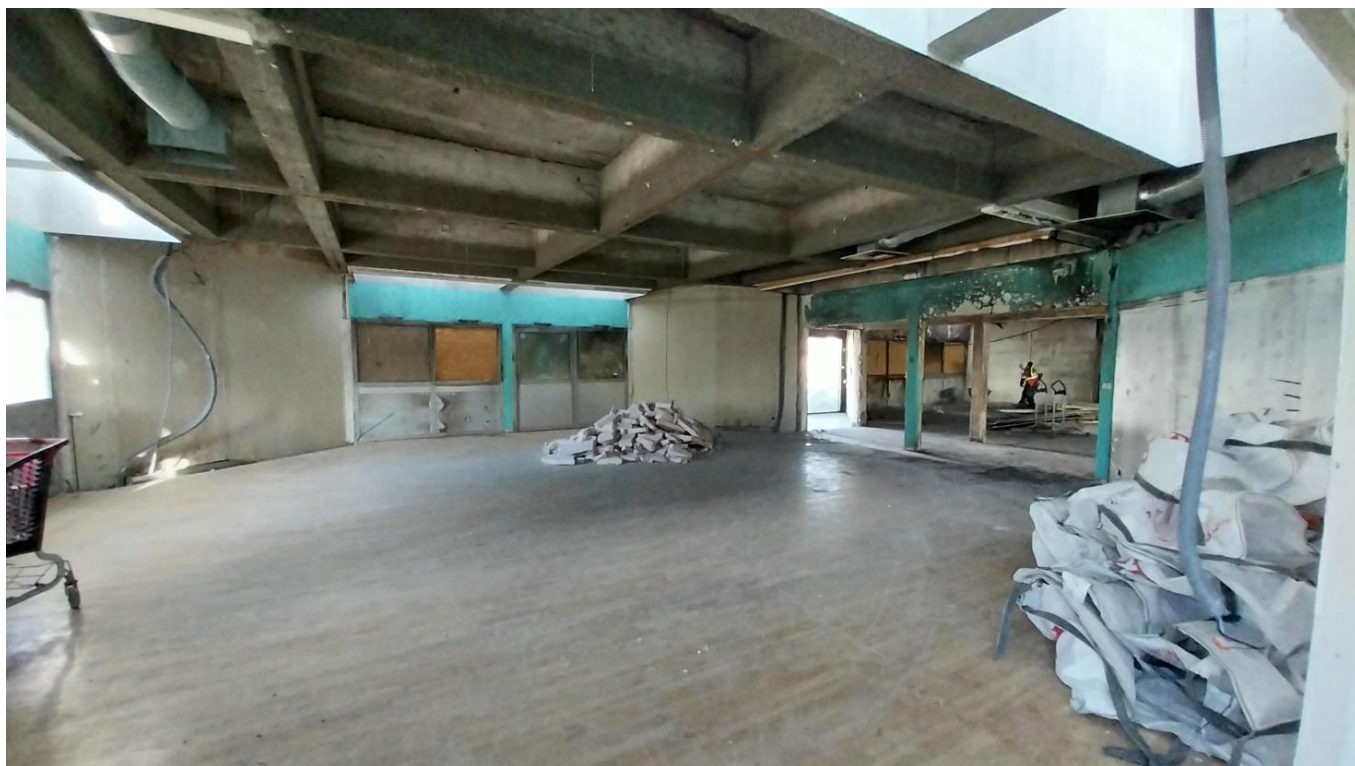
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **40 % sur l'ensemble du site** correspondant au minimum à **60% d'économies d'énergies** sur les écoles maternelle, élémentaire et le restaurant scolaire.

Travaux en cours en 2025



Maison Nelson Mandela et Petite enfance à Annemasse
Objectif de réduction des consommations d'électricité de **20%**

Travaux en cours en 2025



Opération école maternelle, élémentaire, école de musique, Caluire Jeunes (ex-Collège Lassagne) à Caluire-et-Cuire (69) – Vue d'architecte : Patriarche

Cible énergétique maximale : **60 kWhEF/m²plancher/an pour le site entier**

Production photovoltaïque : installation de 100 kWc minimum

Raccordement au réseau de chaleur urbain

Travaux en cours en 2025



Groupe scolaire et gymnase Jouhaux pour la Ville de Villeurbanne
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **48%**

Travaux en cours en 2025



Groupe scolaire Ferdinand Buisson pour la Ville de Grenoble
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **40%**, hors production photovoltaïque

Travaux en cours en 2025



Collège Teilhard de Chardin pour le département du Puy-de-Dôme

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **38%**

Travaux en cours en 2025



Lycée du Grand-Arc à Albertville pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **26%**

Travaux en cours en 2025



Lycée Auguste Bouvet à Romans sur Isère pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **35%**

Travaux en cours en 2025



Groupe scolaire Daudet et Groupe scolaire Peloux à Bourg-en-Bresse
Objectif de réduction des consommations énergétiques de **20% / GS Daudet**

Et 33% / GS Peloux

Travaux en cours en 2025



Groupe scolaire du Vallon – Ville d'Annecy

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **60%** d'énergie finale en considérant le PV autoconsommé (cf. Décret tertiaire)

Signature du marché global de performance en août 2025



Mandataire du groupement : BAREL et PELLETIER - Perspective / architectes :
ATAUB

Collège Anatole France à Gerzat (63) pour le département du Puy-de-Dôme

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **37%**

Signature du marché global de performance en octobre 2025



Mandataire du groupement : EIFFAGE - Perspective / architectes : AA groupe Clermont

Gymnase Michel FAVIER – Ville de Grigny-sur-Rhône

Objectif de réduction des consommations énergétiques de **35%** non compris la production photovoltaïque

Signature du marché global de performance en décembre 2025



Mandataire du groupement : BAUDIN CHATEAUNEUF AUVERGNE RHONE ALPES -
Perspective / architectes : RIVAT ARCHITECTURE

Annexe 3 – Comptes annuels



SPL EFFICACITE ENERGETIQUE

*101, Cours Charlemagne
69 002 LYON*

COMPTES ANNUELS *Au 31 décembre 2025*

*Cabinet d'Expertise Comptable
SARL au capital de 5 000 € - RCS 831 099 403 00014 - APE 6920Z
90, Allée Pré Mayen – 38 330 MONTBONNOT SAINT MARTIN
Tél. : 06.30.57.52.33 / Fax : 09.89.32.13.60
Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
de la région Rhône-Alpes*

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE

101 COURS CHARLEMAGNE

CS 20033 LYON 2EME

69002 LYON

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité principale de l'entreprise : INGENIERIE

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à **MONTBONNOT SAINT MARTIN**

Le **09/02/2026**

Emilie VOLLERIN

Expert-Comptable

Cabinet E-VECA

90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

06.30.57.52.33

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2025

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 à 9
- <i>Détail Compte de résultat</i>	10 à 13
- <i>Annexe</i>	14 à 27

Cabinet E-VECA

90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

06.30.57.52.33

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE
101 COURS CHARLEMAGNE
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON

relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	271 524 702.59	Euros
- Chiffre d'affaires HT,	2 242 112.85	Euros
- Résultat net comptable,	156 471.95	Euros

Fait à MONTBONNOT SAINT MARTIN
Le 09/02/2026

Emilie VOLLERIN
Expert-Comptable

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE
101 COURS CHARLEMAGNE
CS 20033 LYON 2EME
69002 LYON



COMPTES ANNUELS

Cabinet E-VECA
90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	79 530	67 528	12 002	5 312	6 690	125.95
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage industriels						
	Autres immobilisations corporelles	94 155	74 515	19 641	24 874	5 234-	21.04-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières	5 630		5 630	5 630		
	Total de l'actif immobilisé (III)	179 316	142 042	37 273	35 816	1 457	4.07
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvisionnements						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 075		1 075		1 075	
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	39 738 554		39 738 554	51 782 382	12 043 828-	23.26-
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	216 457 829		216 457 829	164 823 845	51 633 984	31.33
	Charges constatées d'avance	24 581		24 581	12 196	12 385	101.55
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	2 770 277		2 770 277	2 776 207	5 930-	0.21-
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	12 495 113		12 495 113	3 271 650	9 223 463	281.92
	Total de l'actif circulant (IV)	271 487 429		271 487 429	222 666 281	48 821 148	21.93
	Frais d'émission des emprunts (V)						
TOTAL GENERAL	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	271 666 745	142 042	271 524 703	222 702 098	48 822 605	21.92

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 177 050)	6 177 050		6 177 050			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	54 801		42 298		12 503	29.56
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	877 252		639 687		237 564	37.14
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	156 472		250 068		93 596-	37.43-
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
Total des capitaux propres (I)		7 265 574		7 109 102		156 472	2.20
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total autres fonds propres (I bis)							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total des provisions (II)						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 098 373		24 883 468		1 785 094-	7.17-
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	76 960				76 960	
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 298 658		5 824 593		525 935-	9.03-
	Dettes fiscales et sociales	6 221 725		6 533 625		311 900-	4.77-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	229 424 820		178 177 930		51 246 890	28.76
	Produits constatés d'avance	138 592		173 379		34 788-	20.06-
	Total des dettes (III)	264 259 128		215 592 995		48 666 133	22.57
	Ecarts de conversion passif (IV)						
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		271 524 703		222 702 098		48 822 605	21.92

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 242 981 667 192 494 623

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202512			Exercice N-131/12/202412	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	421 036		421 036	647 624	226 588-	34. 99-
Production vendue de services	1 821 077		1 821 077	1 615 118	205 959	12. 75
Montant net du chiffre d'affaires	2 242 113		2 242 113	2 262 742	20 629-	0. 91-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			4 500	20 617	16 117-	78. 17-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			76 105	11 579	64 526	557. 26
Total des Produits d'exploitation (I)			2 322 718	2 294 938	27 780	1. 21
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			529 262	735 920	206 658-	28. 08-
Impôts, taxes et versements assimilés			11 436	6 024	5 412	89. 85
Salaires			1 136 253	1 016 439	119 814	11. 79
Cotisations sociales			449 714	446 880	2 834	0. 63
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 988	16 059	71-	0. 44-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			76 059	22 469	53 590	238. 51
Total des Charges d'exploitation (II)			2 218 712	2 243 791	25 079-	1. 12-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			104 006	51 147	52 859	103. 35
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	132	577	267	534	134 957-	50. 44-
Reprises sur dépréciations et provisions			601	821	601 821-	100. 00-
Différences positives de change						
Produits des cessions d'immobilisations financières						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des produits financiers (V)	132	577	869	356	736 778-	84. 75-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées (3)	176		601	713	601 536-	99. 97-
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total des charges financières (VI)	176		601	713	601 536-	99. 97-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	132	401	267	643	135 242-	50. 53-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	236	407	318	790	82 383-	25. 84-
Produits exceptionnels (VII)			802		802-	100. 00-
Charges exceptionnelles (VIII)			111		111-	100. 00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			691		691-	100. 00-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	79	935	69	413	10 522	15. 16
Total des produits (I+III+V+VII)	2	455 295	3	165 096	709 800-	22. 43-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2	298 823	2	915 028	616 205-	21. 14-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	156	472	250	068	93 596-	37. 43-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		12 002	5 312	6 690	125. 95
20880000	AUTRES IMMOBILISATIONS	79 530	71 018	8 512	11. 99
28088000	AMORT. AUTRES IMMOB. INCORP	67 528-	65 707-	1 821-	2. 77-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		19 641	24 874	5 234-	21. 04-
21830000	MATÉRIEL DE BUREAU & INFORMATI	65 628	70 306	4 679-	6. 65-
21840000	MOBILIER	11 355	11 355		
21880000	AUTRES IMMOBILISATIONS	17 173	16 153	1 020	6. 31
28183000	AMORT. MATÉRIEL DE BUREAU & IN	56 160-	56 491-	331	0. 59
28184000	AMORT. MOBILIER	10 021-	9 575-	446-	4. 66-
28188000	AMORT. AUTRES IMMOBILISATIONS	8 334-	6 874-	1 460-	21. 24-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		5 630	5 630		
27500000	DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉ	5 630	5 630		
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE III		37 273	35 816	1 457	4. 07
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		1 075		1 075	
40910000	FOURNISSEURS - AVANCES ET ACOM	1 075		1 075	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		39 738 554	51 782 382	12 043 828-	23. 26-
41100000	COLLECTIF CLIENTS	5 527 506	15 456 204	9 928 698-	64. 24-
41810000	CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR		59 074	59 074-	100. 00-
41820000	CLIENTS - AUTRES B.E.A.	160 876	69 984	90 891	129. 87
41840000	CLIENTS - B.E.A DONT K.RÉSIDUE	34 050 172	36 197 120	2 146 948-	5. 93-
AUTRES CREANCES		216 457 829	164 823 845	51 633 984	31. 33
40100000	COLLECTIF FOURNISSEURS	552	24 166	23 615-	97. 72-
40980000	R.R.R. À OBTENIR, AVOIRS NON	2 117	300	1 818	606. 47
42500000	PERSONNEL - AVANCES ET ACOMPTE		1 188	1 188-	100. 00-
43870000	ORGANISMES - PROD. À RECEVOIR	1 187	153	1 035	678. 28
44410000	ETAT-IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	10 729		10 729	
44566000	TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	1 022	465	556	119. 53
44585000	TVA NON ENCORE RÉCUPÉRABLE	40 358	43 397	3 039-	7. 00-
44586000	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	190 184	190 357	173-	0. 09-
46131000	MANDAT - BUDGET ÉTUDES	1 276 086	1 170 745	105 340	9. 00
46133000	MANDAT - BUDGET TRAVAUX	204 851 925	154 887 735	49 964 190	32. 26
46134200	MANDAT - BUDGET HONORAIRES	2 563 768	2 147 041	416 727	19. 41
46137000	MANDAT - FRAIS DIVERS	3 100 966	3 308 578	207 612-	6. 27-
46139200	MANDAT MAINTENANCE - P2 MAINT	2 492 900	1 737 279	755 621	43. 49
46139300	MANDAT MAINTENANCE - P3 GER	970 149	647 802	322 347	49. 76
46139500	MAINTENANCE MANDAT - P5 SENSIB	292 859	190 637	102 222	53. 62
46139600	MANDAT MAINTENANCE - P6	573 909	433 473	140 437	32. 40
46139800	MANDAT MAINTENANCE INTERESSEMT	89 117	40 529	48 588	119. 89
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		24 581	12 196	12 385	101. 55
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	24 581	12 196	12 385	101. 55
AUTRES TITRES		2 770 277	2 776 207	5 930-	0. 21-
50820400	BONS SOUSCRIPTION 1M€ 10A2.4	1 000 000	1 000 000		
50820500	BONS SOUSCRIPTION 750K€ 5A1.4	750 000	750 000		
50820600	BONS SOUSCRIPTION 1M€ 2 ANS	1 000 000	1 000 000		
50880000	INTERETS COURUS SUR OBLIGATION	20 277	26 207	5 930-	22. 63-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
DISPONIBILITES		12 495 113	3 271 650	9 223 463	281. 92
51200100	CE SPL OSER	8 860 907	1 663 031	7 197 876	432. 82
51200200	CE DÉPÔT EN CAPITAL		31 068	31 068-	100. 00-
51240100	CE MONTMÉLIAN MÉDIATÈQUE	2 751	8 064	5 312-	65. 88-
51250700	C.A.T. 15*100K€ VERTS PROGRESS	1 500 000	1 500 000		
51251400	C.A.T. 2*500 - VERTS ECH050226	1 000 000		1 000 000	
51251500	C.A.T. 1K - CLASSIQ ECH150226	1 000 000		1 000 000	
51870200	INTÉRÊTS COMPTE À TERME	131 455	69 488	61 967	89. 18
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)		271 487 429	222 666 281	48 821 148	21. 93
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)		271 524 703	222 702 098	48 822 605	21. 92

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF			Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CAPITAL			6 177 050	6 177 050		
	10130100	CAPITAL SOCIAL - ENTRANT	942 510	942 510		
	10130200	CAPITAL SOCIAL - OPÉRATIONS	5 234 540	5 234 540		
RESERVE LEGALE			54 801	42 298	12 503	29. 56
	10611000	RÉSERVE LÉGALE	54 801	42 298	12 503	29. 56
AUTRES RESERVES			877 252	639 687	237 564	37. 14
	10680000	AUTRES RÉSERVES	877 252	639 687	237 564	37. 14
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)			156 472	250 068	93 596-	37. 43-
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I			7 265 574	7 109 102	156 472	2. 20
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT			23 098 373	24 883 468	1 785 094-	7. 17-
	16410100	CE - CRAN GEVRIER - HÔTEL DE V	1 253 935	1 346 328	92 393-	6. 86-
	16410200	CE - BOURG-EN-BRESSE - BAUDIN	505 204	547 313	42 109-	7. 69-
	16410300	CE - BOURG-EN-BRESSE - ROBIN	474 292	513 825	39 533-	7. 69-
	16410400	CE - BOURG-EN-BRESSE - LES VEN	390 211	421 851	31 640-	7. 50-
	16410500	CE - RÉGION - L.CLAUDEL	618 508	667 312	48 804-	7. 31-
	16410600	CE - MONTMÉLIAN - MÉDIATHÈQUE	105 211	113 391	8 180-	7. 21-
	16410700	CE - GRIGNY - ECOLES JOLIOT CU	1 642 349	1 743 190	100 841-	5. 78-
	16420100	CDC - CRAN GEVRIER - HÔTEL DE	1 237 409	1 327 823	90 415-	6. 81-
	16420200	CDC - BOURG-EN-BRESSE - BAUDIN	508 061	547 531	39 470-	7. 21-
	16420300	CDC - BOURG-EN-BRESSE - ROBIN	476 974	514 030	37 055-	7. 21-
	16420400	CDC - BOURG-EN-BRESSE - LES VE	386 382	416 119	29 737-	7. 15-
	16420500	CDC - BOURG-EN-BRESSE - ST EXU	1 110 284	1 207 450	97 166-	8. 05-
	16420600	CDC - BOURG-EN-BRESSE - FAVIER	897 521	964 445	66 924-	6. 94-
	16420700	CDC - RÉGION - L.MONTGOLFIER	354 007	382 876	28 869-	7. 54-
	16420800	CDC - RÉGION - L.CLAUDEL	609 531	655 373	45 842-	6. 99-
	16420900	CDC - RÉGION - L.AMBLARD	545 514	586 567	41 053-	7. 00-
	16421000	CDC - RÉGION - L.LES CANUTS	2 114 239	2 274 825	160 586-	7. 06-
	16421100	CDC - RÉGION - L.A.PICASSO	1 881 656	2 031 000	149 344-	7. 35-
	16421200	CDC - RÉGION - L.S.WEIL	1 340 752	1 452 378	111 626-	7. 69-
	16421300	CDC - MONTMÉLIAN - MÉDIATHÈQUE	316 813	340 314	23 501-	6. 91-
	16421400	CDC - ANNECY - LES ROMAINS	1 811 330	1 954 371	143 041-	7. 32-
	16421500	CDC - GRIGNY - ECOLES JOLIOT C	794 827	860 879	66 052-	7. 67-
	16421600	CDC - RÉGION - L.LA PLÉIADE	1 399 976	1 504 781	104 805-	6. 96-
	16430100	BPI - RÉGION - L.MONTGOLFIER	355 372	386 016	30 644-	7. 94-
	16430200	BPI - RÉGION - L.LA PLÉIADE	1 415 086	1 526 812	111 727-	7. 32-
	16430300	BPI - RÉGION - L.AMBLARD	552 930	596 666	43 736-	7. 33-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS			76 960		76 960	
	41910000	CLIENTS - AVANCES ET ACOMPTES	76 960		76 960	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES			5 298 658	5 824 593	525 935-	9. 03-
	40100000	COLLECTIF FOURNISSEURS	4 149 953	4 671 494	521 540-	11. 16-
	40810000	FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	1 148 705	1 153 099	4 394-	0. 38-
DETTES FISCALES ET SOCIALES			6 221 725	6 533 625	311 900-	4. 77-
	42200000	COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE	2 848		2 848	
	42510000	NOTES DE FRAIS		2 384	2 384-	100. 00-
	42520000	DEPENSES CB	1 597	2 032	436-	21. 44-
	42820000	DETTE PROV. CONGÉS PAYÉS	79 201	76 395	2 806	3. 67
	42860000	AUTRES CHARGES À PAYER	68 500		68 500	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF			Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
43100000	URSSAF		52 061	53 607	1 546-	2. 88-
43120000	URSSAF TA SOLDE		911	873	38	4. 36
43720000	MUTUELLE - MALAKOFF MÉDÉRIC HU		11 913	11 288	626	5. 54
43732000	RETRAITE - APICIL		14 817	17 402	2 586-	14. 86-
43820000	CHARGES SUR CONGÉS À PAYER		36 055	58 174	22 119-	38. 02-
43860000	ORGANISMES - AUTRES CHARGES À		8 858	776	8 083	N5
44210000	ETAT-PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE		5 988	7 207	1 219-	16. 91-
44410000	ETAT-IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			29 389	29 389-	100. 00
44551000	TVA À DÉCAISSER		112 201	137 805	25 604-	18. 58-
44581000	TVA NON ENCORE DÉCLARABLE		125 373	81 122	44 251	54. 55
44587000	TVA SUR FACTURES À ÉTABLIR		5 699 903	6 054 318	354 415-	5. 85-
44810000	ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER		1 500		1 500	
44860000	ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER			855	855-	100. 00-
AUTRES DETTES			229 424 820	178 177 930	51 246 890	28. 76
41100000	COLLECTIF CLIENTS			30 566	30 566-	100. 00-
41940000	CLIENTS - REDEVANCE AVANCE PRÊ		42 275	46 304	4 029-	8. 70-
41980000	R.R.R. À ACCORDER ET AVOIRS ÉT			22 171	22 171-	100. 00-
46111000	MANDAT - AVANCES DEMANDÉES		225 255 391	175 402 126	49 853 265	28. 42
46112000	MANDAT MAINTENANCE - RBT DEMAN		4 022 627	2 589 578	1 433 049	55. 34
46152000	MANDAT - PÉNALITÉS RETENUES		74 663	65 609	9 054	13. 80
46778000	DETTE DIVERSES		29 863	20 138	9 725	48. 29
46779000	COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE			1 437	1 437-	100. 00-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			138 592	173 379	34 788-	20. 06-
48710000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		138 592	173 379	34 788-	20. 06-
TOTAL DES DETTES III			264 259 128	215 592 995	48 666 133	22. 57
TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)			271 524 703	222 702 098	48 822 605	21. 92

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE BIENS		421 036	647 624	226 588-	34. 99-
70220000	B.E.A. REDEVANCES R2	105 487	202 867	97 381-	48. 00-
70220100	B.E.A. REDEVANCE R2 - REV	16 190	30 559	14 369-	47. 02-
70230000	B.E.A. REDEVANCES R3	88 956	95 099	6 143-	6. 46-
70230100	B.E.A. REDEVANCE R3 - REV	9 200	17 660	8 460-	47. 91-
70240000	B.E.A. REDEVANCES R4	109 555	106 883	2 672	2. 50
70240100	B.E.A. REDEVANCE R4 - REV	18 206	18 017	189	1. 05
70250000	B.E.A. REDEVANCES R5	9 409	38 013	28 604-	75. 25-
70250100	B.E.A. REDEVANCE R5 - REV	1 618	6 292	4 674-	74. 28-
70260000	B.E.A. REDEVANCES R6	15 209	41 614	26 405-	63. 45-
70260100	B.E.A. REDEVANCE R6 - REV	1 020	6 699	5 679-	84. 78-
70270000	B.E.A. REDEVANCES INTÉRESSEMEN	46 187	83 920	37 733-	44. 96-
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		1 821 077	1 615 118	205 959	12. 75
70610100	HONORAIRES - AUDITS ÉNERGÉTIQU	195 483	161 592	33 891	20. 97
70610200	HONORAIRES - A.M.O.	2 355	2 013	342	16. 99
70610400	HONORAIRES - MANDATS - EXPLOIT	103 959	82 331	21 628	26. 27
70610600	HONORAIRES - MANDATS	1 425 959	1 286 215	139 744	10. 86
70612600	HONORAIRES - RÉV - MANDATS	122 061	106 724	15 336	14. 37
70860000	INDEMNITÉ RÉSILIATION DE MANDA		8 628	8 628-	100. 00-
70880000	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITÉS	6 935	13 791	6 856-	49. 71-
70880100	RÉTROCESSION PDT. PHOTOVOLTAÏQ	37 942-	47 737-	9 794	20. 52
70880200	RÉTROCESSION PRIME PHOTOVOLTAÏ		578-	578	100. 00
70880300	RÉTROCESSION FRAIS PHOTOVOLTAÏ	2 268	2 138	130	6. 08
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		2 242 113	2 262 742	20 629-	0. 91-
SUBVENTIONS		4 500	20 617	16 117-	78. 17-
74000000	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 500	20 617	16 117-	78. 17-
AUTRES PRODUITS		76 105	11 579	64 526	557. 26
75800000	PRODUIT DE GESTION COURANTE	76 105	11 579	64 526	557. 26
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		2 322 718	2 294 938	27 780	1. 21
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		529 262	735 920	206 658-	28. 08-
60537000	B.E.A. BUDGET CHARGE PHOTOVOLT	2 268	2 138	130	6. 08
60537100	B.E.A. RÉTROCESSION PHOTOVOLTA	37 942-	47 737-	9 794	20. 52
60537200	BEA RETROCESS PRIME PHOTOVOLTA		578-	578	100. 00
60538000	B.E.A. INTERESSEMENT	46 187	83 920	37 733-	44. 96-
60612000	CARBURANTS, LUBRIFIANTS	1 229	2 091	862-	41. 24-
60630000	FOURNITURES ENTRETIEN, PETIT É	3 526	3 198	327	10. 24
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	548	64	485	762. 58
61100000	SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE		16 029	16 029-	100. 00-
61320000	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	53 841	51 933	1 908	3. 67
61380400	LOCATION 308 ESSENCE 08/19	2 334	4 075	1 742-	42. 74-
61400000	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRÉ	12 475	10 505	1 971	18. 76
61551000	ENTRETIEN MATÉRIEL DE TRANSPOR	1 877	175	1 702	971. 60
61560100	CPRO - MAIL IN BLACK	941	910	31	3. 38
61560200	CPRO - FIREWALL	4 767	4 167	600	14. 39
61560300	CPRO - BOITE AUX LETTRES HÉBER	2 094	1 893	202	10. 66
61560400	CPRO - COPIEUR LOCATION MAINT	3 790	3 664	126	3. 43
61560500	CPRO - MAINTENANCE CONTRAT PRI	7 587	2 074	5 513	265. 84
61560600	CPRO - SAUVEGARDE ISI BACKUP	3 891	3 325	566	17. 02
61560700	ATELIER 111 - SITE INTERNET	1 680	1 670	10	0. 60

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
61560900	GESPROJET	3 905	3 541	364	10. 28
61561000	MAINTENANCE - P1	15 209	41 614	26 405-	63. 45-
61561100	MAINTENANCE - P1 - RÉVISION	1 020	6 699	5 679-	84. 78-
61562000	MAINTENANCE - P2	105 398	202 868	97 470-	48. 05-
61562100	MAINTENANCE - P2 - RÉVISION	16 173	30 559	14 386-	47. 08-
61563000	MAINTENANCE - P3	97 768	112 759	14 991-	13. 29-
61565000	MAINTENANCE - P5	9 419	38 015	28 596-	75. 22-
61565100	MAINTENANCE - P5 - RÉVISION	1 467	6 355	4 888-	76. 92-
61566000	CPRO - SAGE & EFAKTO	3 523	3 319	204	6. 13
61566100	ORANGE - MCO COLLAB	555	546	9	1. 66
61566200	C PRO LICENCES OFFICE 365	927	936	9-	0. 95-
61566300	LUCCA - FIGGO - LOGICIEL RH	4 446	1 917	2 529	131. 94
61566500	IZUBA - PLEIADES	88		88	
61566600	KOESIO - ISI SAAS - BACKUP 365	709		709	
61610100	ASSURANCES - RESP. CIVILE GÉNÉ	14 557	20 268	5 711-	28. 18-
61610200	ASSURANCES - R.C.M.S.	1 200	1 200		
61610300	ASSURANCES - LOCAUX GRENOBLE	688	333	355	106. 58
61610400	ASSURANCE LOCAUX VOLVIC	413	310	103	33. 15
61610500	ASSURANCE LOCAUX LYON	329	313	16	5. 05
61630000	ASSURANCES - TRANSPORT	723	929	206-	22. 19-
62260000	HONORAIRES	3 500	13 638	10 138-	74. 34-
62260100	HONORAIRES EXPERTISE-COMPTABLE	11 878	11 827	52	0. 44
62260200	HONORAIRES COMMISSARIAT AUX CO	9 258	9 658	400-	4. 14-
62260300	HONORAIRES VIE SOCIALE	1 781		1 781	
62260400	HONORAIRES DIVERS	9 364		9 364	
62270000	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	2 039	617	1 422	230. 43
62280000	AUTRES RÉMUNÉRATIONS	14 991	9 916	5 075	51. 18
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	1 897	2 372	475-	20. 03-
62510000	FRAIS AREA	3 711	3 784	72-	1. 91-
62514000	FRAIS PÉAGE, TRAIN, PARKING, H	29 562	25 212	4 350	17. 26
62520000	INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES	9 269	4 716	4 552	96. 52
62561000	FRAIS REPAS	3 195	3 837	642-	16. 72-
62570000	RÉCEPTIONS	6 168	2 552	3 616	141. 67
62600300	FRAIS POSTAUX	3 743	4 324	582-	13. 45-
62620100	LIGNE FIXE	1 069-	393	1 462-	372. 34-
62620300	LIGNES MOBILES	7 644	7 185	459	6. 39
62620400	FIBRE	7 331	6 813	518	7. 60
62780000	SERVICES BANCAIRES	8 590	8 041	549	6. 83
62810000	COTISATIONS ET CONCOURS DIVERS	6 802	5 040	1 763	34. 97
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		11 436	6 024	5 412	89. 85
63130000	FORMATION CONTINUE	751	679	72	10. 68
63511000	C.F.E. ET C.V.A.E.	3 417	3 007	410	13. 63
63512000	TAXE FONCIÈRE	6 935	1 916	5 019	261. 95
63514000	TAXE SUR VÉHICULES DE SOCIÉTÉ	333	422	89-	21. 09-
SALAIRES		1 136 253	1 016 439	119 814	11. 79
64110000	SALAIRES APPOINTEMENTS	1 000 972	958 092	42 880	4. 48
64122000	CONGÉS PAYÉS PROVISIONNÉS	2 806	6 429	3 623-	56. 35-
64130000	INDEMNITÉS TRANSPORT PUBLIC	3 466	2 372	1 094	46. 10
64131000	PRIME PARTAGE DE LA VALEUR	36 703	35 490	1 213	3. 42
64131100	IND. RUPTURE CONVENTIONNELLE	1 802		1 802	
64141000	MANDAT DIRECTEUR GENERAL	10 000	10 000		
64149010	AVANTAGES EN NATURE VEHICULE	755-	1 447-	692	47. 81
64170000	AVANTAGES EN NATURE	755	1 447	692-	47. 81-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	28 003	4 055	23 948	590. 57
64810000	INTERESSEMENT	36 000		36 000	
64820000	PERCOL NATIXIS	16 500		16 500	
COTISATIONS SOCIALES		449 714	446 880	2 834	0. 63
64502000	CHARGES SOCIALES SUR PROV. C.P	22 119-	29 070	51 189-	176. 09-
64510000	COTISATIONS - URSSAF	328 307	281 624	46 683	16. 58
64520000	COTISATIONS - MUTUELLES	40 011	38 220	1 792	4. 69
64531000	COT. CAISSE RETRAITE COMPL. EM	76 389	72 442	3 948	5. 45
64713000	PART PATRONALE TICKETS RESTAUR	23 016	22 272	744	3. 34
64720000	VERSEMENTS AU CSE	1 581	529	1 052	198. 88
64750000	MÉDECINE DU TRAVAIL	2 528	2 724	196-	7. 20-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		15 988	16 059	71-	0. 44-
68111000	DOT/AMORT. IMMOB. INCOPORELLES	3 796	3 491	305	8. 75
68112000	DOT/AMORT. IMMOB. CORPORELLES	12 192	12 568	377-	3. 00-
AUTRES CHARGES		76 059	22 469	53 590	238. 51
65800000	CHARGES DE GESTION COURANTE	76 059	22 469	53 590	238. 51
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		2 218 712	2 243 791	25 079-	1. 12-
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)		104 006	51 147	52 859	103. 35
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		132 577	267 534	134 957-	50. 44-
76880000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 024	296	728	245. 62
76885000	INTÉRÊTS COURUS SUR COMPTE À T	77 333	208 341	131 007-	62. 88-
76886000	INTERETS DES OBLIGATIONS	54 220	58 897	4 677-	7. 94-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			601 821	601 821-	100. 00-
79600000	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈ		601 821	601 821-	100. 00-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		132 577	869 356	736 778-	84. 75-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		176	601 713	601 536-	99. 97-
66110000	INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	508 970	601 713	92 743-	15. 41-
66119000	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIÈ	508 793-		508 793-	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		176	601 713	601 536-	99. 97-
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)		132 401	267 643	135 242-	50. 53-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)		236 407	318 790	82 383-	25. 84-
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			802	802-	100. 00-
77100000	PRODUITS EXCEPT. /OPÉ. GESTION		691	691-	100. 00-
77560000	PRODUITS DE CESSION D'ÉLÉM. D'		111	111-	100. 00-
TOTAL (VII)			802	802-	100. 00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)			111	111-	100. 00-
67560000	VNC ÉLÉMENTS D'ACTIF CÉDÉS		111	111-	100. 00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
TOTAL (VIII)		111	111-	100. 00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		691	691-	100. 00-
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	79 935	69 413	10 522	15. 16
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	79 935	69 413	10 522	15. 16
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 455 295	3 165 096	709 800-	22. 43-
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 298 823	2 915 028	616 205-	21. 14-
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	156 472	250 068	93 596-	37. 43-

SPL EFFICACITE ENERGETIQUE

101 COURS CHARLEMAGNE

CS 20033 LYON 2EME

69002 LYON

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Cabinet E-VECA

90 ALLEE PRE MAYEN

38330 MONTBONNOT SAINT MARTIN

06.30.57.52.33

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **provision**, conformément aux dispositions applicables.
- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme est reconnu selon la **méthode à l'avancement**, conformément à l'article **622-2 du PCG**.
- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Événements post-clôture

Informations significatives

Comptabilisation des baux emphytéotiques administratifs (BEA) de rénovation énergétique

La société a comptabilisé les BEA qu'elle a signé en 2014, 2015, 2016 et 2017 suivant le modèle dit de la "créance financière" car le contrôle qu'exerce l'autorité publique sur l'investissement que la SPL réalise n'autorise pas cette dernière à inscrire cet actif à son bilan.

Comptabilisation de 3 contrats de SWAP à taux d'intérêts

La société a souscrit 3 contrats de swap de taux d'intérêts afin de faire correspondre les contrats de prêts à taux variables aux loyers fixes prévus dans les baux emphytéotiques administratifs.

Cession Dailly sur les opérations

La société a consenti, en garantie des emprunts de long terme et au profit des prêteurs, sur toutes les opérations, une cession Dailly de la part des loyers correspondant aux remboursements et aux intérêts desdits emprunts.

- CHANGEMENTS COMPTABLES - Informations complémentaires

(Art. 831-3)

Changement de réglementation comptable

Impacts des postes	À l'ouverture de l'exercice
46779>422 - Comité Social & Economique	1 437
796>66119 - Transfert de charges	601 821
7756>757 - Produits Cessions Elements Actifs	111
6756>657 - VNC Elements Actifs Cédés	
TOTAL	603 369

Afin de se conformer au nouveau Plan Comptable Général, des reclassements ont été effectués au cours de l'exercice de présentation.

Ces ajustements entraînent une modification de la présentation des comptes au titre de l'exercice.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	71 018	10 487	1 975	79 530
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique	70 306	5 938	10 617	65 628
Mobilier	11 355			11 355
Autres immobilisations corporelles	16 153	1 020		17 173
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	5 630			5 630
TOTAL GENERAL	174 462	17 445	12 592	179 316

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	65 707	3 796	1 975	67 528
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique	56 491	10 286	10 617	56 160
Mobilier	9 575	446		10 021
Autres immobilisations corporelles	6 874	1 460		8 334
TOTAL GENERAL	138 646	15 988	12 592	142 042

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier	6 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	Linéaire

*Indiquer, le cas échéant, la fourchette retenue (ex 3 à 10 ans)

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -
(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles			10 487		
Immobilisations corporelles					
Matériel de bureau et matériel informatique			5 938		
Autres immobilisations corporelles			1 020		
Immobilisations financières					
TOTAL GENERAL			17 445		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles			1 975		
Immobilisations corporelles					
Matériel de bureau et matériel informatique			10 617		
Immobilisations financières					
TOTAL GENERAL			12 592		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles		3 796		
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique		10 286		
Mobilier		446		
Autres immobilisations corporelles		1 460		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		15 988		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Ventilation des diminutions			
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles		1 975	
Immobilisations corporelles			
Matériel de bureau et matériel informatique		10 617	
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL		12 592	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -
(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique	65 628			
Mobilier	11 355			
Autres immobilisations corporelles	17 173			
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières	5 630			
TOTAL GENERAL	99 786			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

	Amortissement initial	Amortissement complémentaire de réévaluation	Amortissement TOTAL
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Agencements et aménagements de terrains			
Constructions			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et matériel informatique	10 286		56 160
Mobilier	446		10 021
Autres immobilisations corporelles	1 460		8 334
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres immobilisations financières			
TOTAL GENERAL	12 192		74 515

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

Dépréciations des stocks et en-cours

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

Néant

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 630	0	5 630
Autres créances clients	39 738 554	7 873 532	31 865 022
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 187	1 187	
Impôts sur les bénéfices	10 729	10 729	
Taxe sur la valeur ajoutée	231 564	231 564	
Débiteurs divers	216 214 349	216 214 349	
Charges constatées d'avance	24 581	24 581	
TOTAL	256 226 595	224 355 943	31 870 652

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES D'ACTIF -

(Art. 832-10)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions	10. 00	617 705			617 705

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	6 177 050			
Réserve légale	42 298	12 503		
Autres réserves	639 687	237 564		
Résultat de l'exercice	250 068			
Total des capitaux propres	7 109 102	250 068		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				6 177 050
Réserve légale				54 801
Autres réserves				877 252
Résultat de l'exercice				156 472
Total des capitaux propres				7 265 574

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
Indemnités départ retr. / pers. act.		24 000			24 000
TOTAL		24 000			24 000

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

Les engagements de retraite se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Au titre de l'exercice, une indemnité de départ à la retraite a été comptabilisé pour un montant total de 24.000 €, comprenant 16.000 € au titre de l'indemnité de départ et de 8.000 € au titre des charges sociales afférentes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	23 098 374	1 820 912	7 698 851	13 578 611
Fournisseurs et comptes rattachés	5 298 658	5 298 658		
Personnel et comptes rattachés	152 146	152 146		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 615	124 615		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 937 477	5 937 477		
Autres impôts taxes et assimilés	7 488	7 488		
Autres dettes	229 424 820	229 424 820		
Produits constatés d'avance	138 592	138 592		
TOTAL	264 182 169	242 904 707	7 698 851	13 578 611
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 785 095			

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes des mandats apparaissent à l'actif et au passif du bilan.

Le solde vis-à-vis des Collectivités Mandantes figure au passif dans la rubrique "autres dettes" pour 13.141.001,43 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -

(Art. 832-18)

Par catégorie d'activités	Montant N	Montant N-1
Prestations de Services	1 849 816	1 638 875
Prestations liées aux baux emphytéotique (BEA)		
Redevances facturées aux Collectivités (BEA)	421 036	647 624
Refacturations Diverses	28 739	23 757
TOTAL	2 242 113	2 262 742

Par marchés géographiques	Montant N	Montant N-1
Région Auvergne-Rhône-Alpes	2 242 113	2 262 742
TOTAL	2 242 113	2 262 742

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	34 211 048
Autres créances	3 305
Valeurs mobilières de placement	20 277
Disponibilités	131 455
TOTAL	34 366 085

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 148 705
Dettes fiscales et sociales	194 115
TOTAL	1 342 819

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	9 258	
TOTAL	9 258	

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25.00 %	Montant brut	Impôt(économie)	Montant net
Résultat courant	156 472	49 743	106 729
+ Charges non déductibles	79 935	19 984	59 951
= Résultat fiscal courant	236 407	69 727	166 680
+ Charges non déductibles	40 833	10 208	30 625
= Résultat fiscal	277 240	79 935	197 305
= Impôt payé		79 935	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **19 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	15
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	4
Ouvriers	
TOTAL	19

Le 09/02/2026
Directeur Général Philippe TRUCHY